

Direction du Commerce- Gendarmerie de Aïn Defla

Plus de 82 quintaux de pomme de terre saisis

P05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen

24ème année

N°7020 - JEUDI 31 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Produits pharmaceutiques

Inauguration du
Laboratoire central
de l'Agence nationale

P04

70ème anniversaire
du 1er Novembre 1954

La révolution Algérienne, un symbole éternel



Lire en page 03

P07

ORAN

Logements de fonction illégalement occupés
Le wali d'Oran pour l'application
des «expulsions» avant les «litiges»



Développement de la wilaya d'Oran

Nouveaux projets pour 2025, livraisons et futurs chantiers

Forum de la jeunesse africaine

L'Algérie fin prête à accueillir la 4ème édition

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Ministère de la Défense Nationale

Les canaux de communication sur les réseaux sociaux consolidés

A l'occasion des festivités commémorant le 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Libération nationale, le Ministère de la Défense Nationale (MDN) annonce que ses canaux de communication officiels sur les réseaux sociaux seront consolidés par la création de comptes officiels sur les plateformes «X», «YouTube» et «TikTok» à partir du 1er novembre 2024. Cette initiative s'inscrit dans le

cadre de la démarche visant à se mettre au diapason des nouvelles technologies dans le domaine de la communication, à même de renforcer la stratégie communicationnelle globale du Ministère de la Défense Nationale, visant à informer et éclairer l'opinion publique nationale et internationale sur les différentes activités de l'institution militaire et sur l'actualité ayant trait à la défense nationale à travers des canaux officiels.

Chef de la wilaya historique 1

Tahar Zbiri s'éteint à l'âge de 95 ans



Le moudjahid et colonel Tahar Zbiri chef de la wilaya historique 1 et l'ancien membre du Conseil de la nation est décédé, mercredi à Alger, à l'âge de 95 ans, a-t-on appris auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayant-droits. Né en 1929 à Sedrata (Souk Ahras), feu Tahar Zbiri, un moudjahid de première heure, fut arrêté et condamné à mort avant de s'évader de prison en compagnie du chef historique Mostefa Ben Boulaïd en

1955, pour être ensuite désigné chef du 3e bataillon à la base de l'Est puis Chef de la wilaya historique 1 en 1960. Après l'indépendance, le regretté a occupé plusieurs postes dont le dernier en liste est celui du membre du Conseil de la nation. Le défunt a largement contribué à l'écriture de l'histoire de la Glorieuse Révolution, à travers notamment ses mémoires intitulées "Mémoires du dernier chef historique des Aurès: 1929 - 1962".

Suivi de la mise en œuvre des programmes complémentaires de développement

Réunion de la commission intersectorielle du ministère de l'Intérieur

Le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzouk a présidé une réunion de la commission intersectorielle pour le suivi de la mise en œuvre des programmes complémentaires de développement, laquelle s'emploie à la consécration de l'équilibre du développement initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. "La commission, qui comprend tous les secteurs concernés avec la participation des walis de Khencela, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf, a été installée en application des instructions du Premier ministre portant im-

pératif de mettre en place un mécanisme interministériel chargé du suivi de la mise en œuvre des programmes complémentaires de développement, données lors de la réunion du Gouvernement en date du 9 octobre courant", note la même source. Par ailleurs, la commission constituera "un espace de coordination continue en ce qui concerne la mise en œuvre des projets prévus par ces programmes, outre l'examen des entraves et des problèmes auxquels sont confrontées certaines opérations, en vue de leur réalisation dans les délais impartis". A noter que lesdits programmes "ont bénéficié d'une enveloppe financière importante de plus de 400 milliards de DA", conclut la même source.

Oman

Le président de la République décoré de la médaille de l'Ordre d'Al-Saïd



Sa Majesté le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, a décoré, mardi soir à Mascate (Oman), le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de la médaille de l'Ordre d'Al-Saïd, la plus haute distinction du Sultanat d'Oman, qui porte le nom de la famille royale. Cette médaille n'est décernée qu'aux monarques et présidents du monde. Sa Majesté le Sultan Haitham ben Tariq, a décoré Monsieur le Président de la médaille comme symbole des liens de fraternité et de la grande coopération entre eux. Il lui a également offert le célèbre poignard oma-

nais. A son tour, Monsieur le Président a décoré Sa Majesté le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, de la médaille de l'Ordre du mérite national au rang de "Athir", qui incarne l'esprit de fraternité qui les unit. Monsieur le Président a, par la même occasion, offert à sa Majesté le sabre traditionnel algérien de Beni Yeni "Le Flissa". Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a entamé, mardi, une visite d'Etat au Sultanat d'Oman, pays frère, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays frères.

Processus d'édification du pays

Benmbarek appelle les jeunes à s'engager davantage

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Abdelkrim Benmbarek, a affirmé, mardi, que la célébration du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre constituait une occasion pour appeler la génération actuelle à s'engager davantage dans le processus d'édification du pays. S'exprimant lors de l'ouverture d'une conférence intitulée: "Glorieuse Révolution de Novembre: entre serment, fidélité et pérennité de l'édification", M. Benmbarek a affirmé que la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution "constitue une occasion pour appeler les

jeunes à suivre l'exemple des martyrs et à s'engager davantage dans le processus d'édification du pays". Il a ajouté que la génération actuelle est appelée à "s'impliquer dans le processus de construction du pays par le savoir et le travail, en le protégeant des complots et en faisant de la Révolution de Novembre 1954 le pilier de l'unité nationale". Dans ce contexte, le SG du parti a salué la politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui, depuis son élection, a établi "une feuille de route pour édifier un Etat fort, garantissant la réalisation des objectifs de la Déclaration du 1er novembre..."

Fête de la Révolution

La journée du vendredi 1er novembre chômée et payée

"A l'occasion de la fête de la Révolution et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du vendredi 1er novembre 2024 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de "prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", ajoute le communiqué.

70ème anniversaire du 1er Novembre 1954

La révolution Algérienne, un symbole éternel

Par Hocine Smaâli

Le 70ème anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne se veut une halte pour cet événement majeur de l'histoire nationale qui a marqué la rupture avec le système colonial Français de plus de 132 années d'occupation. Le 1er novembre 1954, qui a donné naissance à une Révolution Glorieuse, demeure une source d'inspiration pour tous les mouvements dans leur combat pour la liberté. La Révolution algérienne a été une source d'inspiration pour beaucoup de mouvement de libérations dans le monde dont le leader sud-africain Nelson Mandela et Yasser Arafat, le leader Palestinien, Che Guevara et beaucoup d'autres... Des mouvements qui soulignent, à chaque fois si besoin est, le rôle de l'Algérie en termes de soutien aux mouvements de libération et sa prise de position en faveur des peuples opprimés. Nelson Mandela n'a pas tari d'éloge pour cette Révolution reconnaissant sans ambages que: "c'est l'Algérie qui a fait de moi un homme". L'Algérie commémore le 70e anniversaire du déclenchement de sa glorieuse révolution les yeux rivés au Moyen Orient, où l'armée d'occupation israélienne massacre des civiles désarmés, à huit clos, à Gaza et au Liban. L'Etat hébreu utilise les même procédés qu'a utilisés l'armée française durant son occupation en Algérie ; bombardement de civils désarmés, création de zones interdites, déportation des populations et leur spoliation de leurs biens, désinformation et désignation par le nom de terroriste les combattants comme ce fut fait par la France pour les Moudjahidine de la guerre de libération nationale. L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui a soutenu la France coloniale durant la guerre d'Algérie est aussi, avec tout l'occident, aujourd'hui, aux côtés d'Israël qui a massacré plus de 40 000 civils Palestiniens sans défense et n'épargne ni femme, ni enfants et ni même les blessés dans les hôpitaux. Mohamed Boudiaf s'avait déjà, en 1961, dans «le commencement», écrit à Turquant, que le 1er novembre n'est nullement une simple «nuit de la Toussaint», mais bel et bien «une marche historique qui a bouleversé un continent et qui n'a pas fini d'étonner le monde par sa puissance, sa vitalité face à un adversaire désorienté et complètement déréglé». Si Tayeb El Watani prédisait déjà, qu'un jour viendra où tous les crimes seront connus et, à ce moment, on oubliera volontiers de parler aussi légèrement du 1er novembre 1954»; ce n'était nullement une prémonition légère mais une conviction profonde de l'homme. Au début des années 60, dans l'euphorie de son indépendance retrouvée, l'Algérie s'érige en terre d'accueil des mouvements anticoloniaux et révolutionnaires du monde entier. Durant plus d'une décennie, les gouvernements successifs, de Ben Bella et de Boumediene, apportent leurs soutiens actifs à tous les militants du tiers monde en lutte contre l'oppression coloniale ou raciale. L'Algérie post indépendance s'est distinguée en jouant en Afrique un rôle analogue à celui de Cuba en Amérique latine. L'in-

ternationaliste Che Guevara y établit la base arrière pour ses activités de guérilla en Afrique. Le leader afro-américain Eldridge Cleaver en fait le centre de rayonnement international du Black Panther Party. Du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela au Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap vert (PAIGC) d'Amilcar Cabral, tous les mouvements de libération africains sont aidés financièrement et militairement par l'Algérie. De nombreux militants sud-américains trouvent également asile dans le pays. Alger est appelée, durant cette période, La Mecque des Révolutionnaires. Tout cela est couronné, en 1969, par l'accueil de l'Algérie du premier festival culturel panafricain, qui est devenu une tribune politique majeure pour les pays émergents. Ce festival s'est distingué en rassemblant «une Afrique fraternelle, bouillonnante de créativité et d'espoir, où l'esprit révolutionnaire habite plus que jamais les rues de la ville blanche», relevaient beaucoup d'observateurs de cette époque. Des artistes de toutes les disciplines sont rejoints par les représentants des mouvements de libération de l'Angola, de l'Afrique du Sud, du Vietnam. Et, plus étonnant encore, par les Black Panthers venus d'Amérique, qui ouvrent leur bureau international à Alger. La vedette sans conteste de cette rencontre africaine d'Alger était Marien Makiba ou la Mama Africa, qui avait interprété Pata Pata, mais aussi une chanson en arabe algérien «Ana Hourra fi El Djazaïr», (je suis libre en Algérie) des paroles qui signifiaient tant pour celle qui venait de Soweto. Au nom de l'Algérie, le Président Boumediene lui avait remis un passeport algérien. Le symbole était fort en 1969. Amilcar Cabral, révolutionnaire Guinéen, disait alors sans ambages que «les chrétiens vont au Vatican, les musulmans à la Mecque et les révolutionnaires à Alger». C'était une époque de l'histoire du 20e siècle où la scène politique internationale était caractérisée par la Guerre froide et les deux blocs. L'Algérie proposait alors une autre voie et était une voix des peuples opprimés. Une Algérie qui s'est mise à la disposition des causes justes et solidaires avec des mouvements de libération dans le monde. La Révolution Algérienne n'est pas venue du néant et est liée avec l'histoire de ce qui l'a précédée, en particulier des nombreux mouvements de résistance à la colonisation de l'Algérie qui ont eu lieu avant son déclenchement. C'est ce que s'accordent à dire beaucoup d'historiens des deux rives de la méditerranée dont Gilbert Meynier qui tenait à souligner que «le déclenchement de la lutte armée en Algérie ne retentit pas comme un coup de tonnerre dans un ciel serein», et ce, en dépit des assertions officielles françaises qui «affectèrent, publiquement, sur le registre du fait divers, d'imputer l'événement à une organisation de malfaiteurs et/ou, dans le contexte de guerre froide, intriqué avec la méfiance à l'égard des suites politiques de la révolution égyptienne du 23 juillet 1952, elles dénoncèrent la main du Caire, représentée comme n'agissant que sur les directives de Moscou». En novembre 1954, nombre d'observateurs lucides, en France et ailleurs,

percevaient bien ce qui était en cause et ce qui se produisait, «au point d'avoir dangereusement mis en cause ses valeurs, son équilibre psychologique et jusqu'à sa cohésion nationale», selon Si Tayeb EL Watani. En effet, une révolution épique, à écho retentissant, à laquelle la France ne s'attendait guère, a emporté la IVe République, en 1958. Cette guerre pour l'émancipation algérienne était une plaie béante pour la France qui dénonçait pourtant «la barbarie nazie, les tortures, les déportations, les exécutions sommaires». Dans le subconscient général, «il n'était donc pas possible que l'Armée Française ait pu se conduire comme les nazis ; cela ne pouvait être que des exceptions qu'il fallait cacher», témoigne Henri Pouillot, ancien appelé du contingent français, affecté au centre de torture qu'était la Villa Susini à Alger. Le 1er novembre c'est aussi l'esprit et la lettre qu'il fallait expliquer en mettant à profit des supports écrits et audiovisuels comme complément de la lutte armée dont le FLN avait réussi à renvoyer une image moderniste des aspirations révolutionnaires du peuple algérien. Alimenté ainsi, le pourquoi du 1er novembre était posé, avec acuité, d'abord, par ses instigateurs, une poignée certes, mais résolus qui - après épuisement de tous les moyens antérieurs de lutte et de revendications émancipatrices - avec détermination, avaient bouleversé, par l'action directe, le cours de l'histoire, en s'adressant, en Novembristes, au peuple algérien en ces termes homériques : «A vous qui êtes appelés à nous juger...». A cet égard, la proclamation du 1er Novembre 1954, document politique fondamental de la Révolution Algérienne, parmi les plus étudiés par les historiens, - n'ayant pas justement fait fi du mouvement national depuis la création de l'Etoile Nord-Africaine - était l'émanation directe des événements de 1945 avec qui le lien était tellement étroit qu'il mérite d'être souligné, mais à la différence que le peuple algérien qui y a manifesté alors, croyait encore en la possibilité de recouvrer ses droits par des moyens pacifiques. «Instruit par son premier échec, à ne plus commettre d'erreurs et à utiliser les moyens adéquats capables de faire face à la force qu'on lui a toujours opposée» - notaît Boudiaf, architecte du 1er Novembre - un authentique sursaut populaire héroïque et salvateur engendra une date, une révolution libératrice, essaimée à travers le monde, en symbolisant un flamboyant modèle de résistance pour les peuples opprimés dans le monde. 70 années après son déclenchement, la révolution algérienne reste ce symbolique éternel d'un peuple en lutte qui a arraché sa liberté au prix fort d'un million et demi de martyrs. Le symbole aussi d'un défi d'une poignée d'Hommes qui ont décidé de changer le cours de l'histoire, après que les mouvements politiques, toutes tendances confondues, eurent épuisé tous les moyens de lutte. Pas seulement pour l'Algérie et les Algériens, la Révolution Algérienne restera à jamais ce symbole éternel de défi, de fierté, de dignité, d'espoir et d'espérance pour le monde entier.

Algérie-Oman

Signature de huit mémorandums d'entente

Huit mémorandums d'entente concernant la coopération dans plusieurs secteurs ont été signés, mardi à Mascate, entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, pays frère. Les mémorandums d'entente ont été signés à l'occasion de la visite d'Etat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman. La cérémonie de signature de ces mémorandums d'entente a eu lieu au Palais royal Al Alam, à l'issue des entretiens élargis tenus entre les délégations des deux pays, sous la co-présidence de sa Majesté le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, et le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il s'agit d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'éducation, d'un autre dans le domaine de l'emploi et de la formation et d'un troisième dans le domaine de l'information. Ces trois mémorandums ont été signés par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et son homologue omanais, M. Badr Bin Hamad Albusaidi. Un mémorandum d'entente dans le domaine des services financiers a été signé par le ministre des Finances, M. Laaziz Faid, et son homologue omanais, M. Sultan bin Salem Al Habsi. Il s'agit également d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddarri, et le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, M. Badr Bin Hamad Albusaidi, ainsi que d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'organisation des expositions, des événements et des conférences, qui a été signé par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, et le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais bin Mohammed Al Yousef. Un mémorandum d'entente dans le domaine de la promotion de l'investissement a aussi été signé par le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, et le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais Bin Mohammed Al Yousef. Un mémorandum d'entente dans le domaine de l'environnement et du développement durable a, par ailleurs, été signé par la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fazia Dahleb, et le ministre omanais de l'Energie et des Minéraux, M. Salem Bin Nasser Al Aufi.

Haut Conseil Islamique

Mabrouk Zeid El Kheir reçoit le recteur de la Grande mosquée de Paris

Le président du Haut Conseil Islamique (HCI), Mabrouk Zeid El Kheir, a reçu, mercredi à Alger, le recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions, a indiqué un communiqué du HCI. "Dans le cadre d'une visite de courtoisie, M. Zeid El Kheir a reçu au siège du HCI, le recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz et le directeur de l'administration de la Grande mosquée de Paris, Mohamed Ounoughi", ajoute le communiqué. La rencontre a permis d'examiner "les moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions et la possibilité d'exploiter les compétences du HCI pour éclairer la communauté musulmane en France", précise la même source.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Le surpoids et l'obésité, l'autre mal !

Selon une étude réalisée à travers le territoire national, l'obésité touche 30% des femmes, 14 % des hommes et 12 % d'enfants en Algérie. Selon une étude réalisée par l'OMS, le nombre de personnes en situation d'obésité a quadruplé depuis 1990, passant de 226 millions à plus d'un milliard. En Algérie, l'enquête en milieu scolaire sur la santé des élèves initiée par l'OMS avec l'appui des centres for disease control and prevention d'Atlanta et réalisée par le ministère de la Santé, en collaboration avec le ministère de l'Education nationale rapporte que chez les jeunes du cycle moyen 14,4% présentent une charge pondérale de 3,6% sont obèses. Le surpoids et l'obésité inquiètent en Algérie. «Si on ne prend pas des précautions proactives dans la prévention, ces chiffres seront quasiment doublés. On risque d'atteindre 47% de prévalence chez les femmes, 30% chez les hommes et 22 % chez les enfants», avait révélé, mardi dernier, le professeur Amar Tebaibia, président de la Société algérienne d'obésité et des maladies métaboliques (SAOMM) et chef de service en médecine interne à l'hôpital de Birtraria d'El Biar, à Alger. Le ministère de la Santé a annoncé la publication d'un guide destiné aux professionnels de la santé pour lutter contre le surpoids et l'obésité en milieu scolaire. Ce guide contient des directives administratives et techniques et comprend un discours du ministre Abdelhak Saihi, soulignant l'importance de la prévention face à ce phénomène chez les enfants et adolescents. Le ministre a réaffirmé le soutien du ministère à cette initiative, menée en collaboration avec différents secteurs, professionnels de la santé et acteurs de la société civile. Le guide inclut des critères et recommandations à mettre en œuvre par les médecins scolaires, l'école étant considérée comme un lieu privilégié pour sensibiliser aux risques du surpoids et de l'obésité. Il insiste sur l'importance d'intégrer dans les programmes scolaires des pratiques saines, notamment un régime alimentaire équilibré et une activité physique régulière. Le guide recommande également un accompagnement psychologique pour les enfants en surpoids, avec l'implication des familles. «L'obésité constitue un problème de santé publique, pas uniquement en Algérie, et entraîne de graves complications, des prises en charge immédiates et souvent lourdes», insiste le professeur Amar Tebaibia. Il avait annoncé que le ministère de la Santé avait publié un guide sur l'obésité. Selon Tebaibia, «ce guide se veut une feuille de route qui va aider le médecin particulièrement dans la sensibilisation, la prévention, le diagnostic précoce et la prise en charge du malade. Du coup, il ne faut pas stigmatiser les sujets qui ont un excès pondéral, car elle est involontaire».

Gestion environnementale des fermes aquacoles

2ème atelier au profit des cadres du ministère de la Pêche

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a organisé, du 27 au 29 octobre, un atelier de formation au profit de ses cadres sur le thème de "la gestion environnementale des fermes aquacoles", a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Dans le cadre de la coordination technique avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) relevant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un atelier de formation a été organisé au profit des cadres du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques durant la période allant du 27 au 29 octobre 2024, sur le thème de "la gestion environnementale des fermes aquacoles", a précisé la même source.

Produits pharmaceutiques

Inauguration du Laboratoire central de l'Agence nationale

Le Laboratoire central de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a été inauguré, mardi, après avoir bénéficié d'une modernisation selon les normes internationales les plus récentes. La cérémonie d'inauguration de ce laboratoire doté d'équipements de pointe, qui se trouve au niveau de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), a été présidée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun en présence du Secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, de l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Georg Felsheim, du Directeur régional pour les Etats arabes du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Abdallah Al Dardari, et de la Représentante résidente du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn. Considéré comme l'un des plus grands laboratoires en Afrique, cet édifice qui s'étend sur une superficie de 1200 m², comprend plusieurs unités qui veillent au contrôle de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité des produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et vaccins. La rénovation de ce Laboratoire central s'inscrit dans le cadre de l'initiative de l'Accélérateur ACT (dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la pandémie de Covid-19 lancé par l'OMS en 2020), avec un financement allemand via la KfW Banque de développement, en coordination avec le PNUD. S'exprimant à cette occasion, M. Aoun a souligné le "rôle central" de ce laboratoire dans le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie et le renforcement de la sécurité sanitaire du pays en répondant aux besoins du mar-

ché national en médicaments locaux, exclusivement grâce aux compétences et capacités nationales. Cet "édifice médical" permettra à l'Algérie de renforcer la qualité des produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et vaccins, à travers l'extension du champ des analyses, l'amélioration de la performance et la réduction des délais de commercialisation des produits grâce aux équipements et matériels de pointe dont dispose le laboratoire, a soutenu le ministre. Il a, à cet égard, souligné la nécessité pour les laboratoires algériens de se mettre au diapason des normes internationales, notamment les normes ISO, afin d'obtenir l'accréditation de l'OMS, "garant de la qualité et de l'excellence". M. Aoun a, par ailleurs, mis en avant l'importance de l'ouverture du Laboratoire central de l'ANPP aux étudiants et chercheurs, à travers l'élaboration d'une feuille de route en matière de formation. De son côté, le Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, Cherif Delih, a affirmé que le Laboratoire central appuiera le secteur sanitaire à travers la promotion de la production pharmaceutique, "contribuera à relever les défis de demain et nous permettra de retrouver notre place en matière de réglementation pharmaceutique". Pour sa part, M. Al Dardari a indiqué dans son allocution que l'inauguration du Laboratoire central constituait une "contribution significative" aux efforts de l'Algérie visant à assurer le contrôle de la qualité des médicaments et des dispositifs médicaux, saluant les efforts du pays dans la promotion de l'industrie pharmaceutique et la ga-

rantie de l'accès à des "produits sûrs". Intervenant à cette occasion, M. Felsheim a précisé que la pandémie de Covid-19 avait mis en lumière l'importance de la prévention contre les maladies contagieuses potentiellement épidémiques, d'où la nécessité, a-t-il dit, de "développer la production des vaccins et des produits pharmaceutiques en Afrique". L'Algérie est désormais "mieux préparée" à faire face aux crises sanitaires, notamment grâce à sa capacité à lancer des produits pharmaceutiques sur les marchés local et international, a-t-il dit. Animant une conférence de presse en marge de l'inauguration du Laboratoire central, M. Aoun a fait savoir que l'Algérie disposait de 213 usines de production de médicaments couvrant 75% des besoins du pays en médicaments essentiels, relevant que ce taux augmentera à 85% fin 2024 avec l'entrée en service de six (6) nouvelles usines de production des anticancéreux, qui devraient produire 70% de différents types d'anticancéreux, a-t-il dit. Outre ces six usines, M. Aoun a également fait état de la réalisation en cours de trois (3) autres usines, ce qui permettra de réduire la facture d'importation de ces médicaments de 400 millions d'euros en 2025. La consommation de médicaments en Algérie progresse annuellement de 15%, a fait observer le ministre, soutenant que pour y faire face, des facilités sont accordées aux investisseurs en matière de production pharmaceutique. Et d'insister, à cet égard, sur l'importance de l'amélioration de la distribution des médicaments pour assurer leur disponibilité sur le marché.

Pour améliorer les services de l'ENTMV

Zahana réaffirme l'importance de créer un environnement propice

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana a réaffirmé, mardi, l'importance de créer un environnement propice permettant à l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) d'améliorer ses services et d'être au diapason des évolutions mondiales actuelles. Le ministre s'exprimait lors de l'ouverture des journées d'études à bord du navire "Badji-Mokhtar 3" au Port d'Alger, placées sous le thème "L'ENTMV: état, défis et perspectives de développement", en présence du directeur général des Douanes, des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), des représentants de plusieurs départements ministériels, d'entreprises et d'instances sous tutelle ainsi que des organes sécuritaires. Après avoir rappelé la forte volonté des hautes autorités du pays de développer le système de transport maritime et de rétablir la place de la flotte nationale au niveau international, le ministre a appelé à œuvrer pour que l'ENTMV puisse retrouver la place qui lui sied et d'être au diapason des évolutions mondiales. M. Zahana a souligné l'importance de "créer un environnement propice, d'assainir l'environnement de l'entreprise et d'inclure ses valeurs auprès de ses affiliés tout en œuvrant à relever les grands défis auxquels elle est confrontée, tels que la gestion de la concurrence féroce des entreprises de transport maritime étrangères, la satisfaction de la demande croissante, la conformité des navires aux normes internationales, l'amélioration de la qualité de ses services et le développement des compétences pratiques au sein de l'entreprise pour garantir une prestation de service de haute qualité". Pour renforcer sa compétitivité, l'ENTMV est appelé à établir des partenariats stratégiques pour développer ses capacités et étendre son réseau, en s'appuyant sur la numérisation et la formation, tout en optimisant ses capacités, en entretenant ses navires et en renforçant le contrôle interne, a fait savoir M. Zahana. Il a également appelé à investir dans la ressource humaine jeune pour promouvoir l'Entreprise et à veiller à former son personnel au respect de ses valeurs fondamentales, en vue de fournir un service public de qualité et une meilleure prise en charge des voyageurs, notamment ceux de la communauté nationale à l'étranger. De son côté, le directeur général de l'ENMTV, Hellal Benaouda, a considéré que les difficultés auxquelles l'Entreprise est confrontée "sont le résultat de certains dysfonctionnements structurels accumulés", appelant les différents acteurs à s'engager dans le processus d'amélioration des services de l'Entreprise et à surmonter tous les obstacles qu'elle rencontre, et ce, à travers une série de mesures qui seront au cœur des discussions de cette journée d'étude. Lors de ces journées d'études, qui s'étaleront sur deux jours, des ateliers ont été organisés entre les différents acteurs du secteur, à l'instar des Douanes et de la Police aux frontières (PAF), durant lesquels les participants présenteront des recommandations visant la promotion de l'Entreprise, conformément à la volonté des autorités publiques.

Réunion du Comité directeur d'AFRIPOL

Tenue à Alger de la 12ème session

Les travaux de la 12ème session de la réunion du Comité directeur du Mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) ont débuté, mardi à Alger, avec à l'ordre du jour l'examen des moyens de renforcer la coopération en matière de sécurité et de développement. Les participants examineront, deux jours durant, "les moyens d'améliorer la stratégie sécuritaire d'AFRIPOL pour relever les défis sécuritaires auxquels le continent est confronté", ainsi que "le rapport relatif aux activités concrétisées par AFRIPOL en 2023-2024". La rencontre sera également l'occasion de voir comment "renforcer les moyens de communication essentiels à l'échange d'informations entre les membres d'AFRIPOL". Il sera aussi question des moyens de développer les capacités de ce mécanisme à faire face à la criminalité sous toutes ses formes. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux, le Directeur génér-

ral de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a souligné "l'engagement des pays africains à réaliser la sécurité, la paix et le développement durable dans le continent", appelant à "poursuivre les efforts pour la mise en œuvre de la stratégie de l'Union africaine (UA) visant à lutter contre le terrorisme et toutes les formes de criminalité organisée qui menacent la sécurité, la stabilité et la prospérité du continent". Cette réunion "intervient dans un contexte exceptionnel", a relevé M. Badaoui, soulignant la nécessité pour tout un chacun de "faire montre de vigilance face aux défis, enjeux et menaces sécuritaires que connaît le continent africain actuellement, notamment le terrorisme, le crime organisé transfrontalier, la cybercriminalité et la migration clandestine". Il a mis l'accent, dans ce sillage, sur "l'impératif de conjuguer les efforts et de renforcer la coopération policière sur la base de la concertation, du dialogue constructif, de la soli-

darité et de l'échange d'expériences, d'expertises et des meilleures pratiques pour relever les multiples défis auxquels le continent est confronté". Le DGSN a, dans ce contexte, mis en avant le rôle de l'Algérie dans le renforcement de la coopération avec AFRIPOL, à travers "l'appui multiforme" qu'elle apporte à ce mécanisme depuis sa création, au service de la coopération policière africaine, rappelant qu'AFRIPOL "s'est vu attribuer un siège doté de toutes les structures essentielles selon les normes internationales à la hauteur de ses missions". Pour sa part, le Directeur exécutif d'AFRIPOL, Jalel Chelba, a appelé à "renforcer la coopération et mobiliser les moyens nécessaires pour relever les défis auxquels le continent africain est confronté, notamment la criminalité organisée transfrontalière, le terrorisme et la cybercriminalité", insistant sur "l'impératif de coordonner les efforts et d'échanger les expériences et les expertises".

Lutte contre le surpoids et l'obésité en milieu scolaire

Le ministère de la Santé lance un guide au profit des professionnels

Le ministère de la Santé a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement d'un guide au profit des professionnels de la santé, comportant plusieurs orientations administratives et techniques à même de lutter contre le surpoids et l'obésité en milieu scolaire. Le guide contient une allocution du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, dans laquelle, il a mis en relief "la grande importance accordée par le ministère au phénomène du surpoids et d'obésité chez les enfants

et les adolescents, en mettant l'accent sur le principe de la prévention, en tant que facteur essentiel". Le ministre a mis en avant "le soutien entier du ministère de la Santé à cette démarche, en collaboration avec différents secteurs y afférents, ainsi qu'avec les professionnels de la santé et de la société civile. Le guide comporte "un ensemble de critères et d'éléments à appliquer en milieu scolaire par le médecin scolaire, vu que c'est le lieu idéal pour sensibiliser et informer sur les risques que

représentent le surpoids et l'obésité pour la santé des enfants et des adolescents, étant donné qu'ils y passent la majeure partie de leur temps". Le guide met également l'accent sur "la nécessité d'intégrer dans les programmes scolaires les bonnes conduites à ce sujet, notamment en adoptant un régime alimentaire équilibré et en pratiquant une activité sportive régulière, tout en assurant un accompagnement psychologique pour les enfants souffrant d'obésité, avec la participation de leurs familles".

Direction du Commerce- Gendarmerie de Aïn Defla

Plus de 82 quintaux de pomme de terre saisis

Les services de la Direction du Commerce et de la Promotion des exportations de la wilaya d'Aïn Defla, en collaboration avec la Gendarmerie nationale, ont procédé, mardi, à la saisie de 82,80 quintaux de pommes de terre au marché de gros de fruits et légumes de Bourached. Cette action s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, comme l'indique un communiqué du ministère. «Dans le cadre de nos efforts pour stabiliser les prix, les services de la Direction du Commerce et de la Promotion des exportations de la wilaya d'Aïn Defla, en coordination avec la Gendarmerie nationale, ont saisi, le 29 octobre en cours, une quantité de 82,80 quintaux de pommes de terre au marché de gros de Bourached», précise le communiqué. Les enquêtes ont révélé que cette quantité, initialement destinée à la wilaya d'Oran dans le cadre d'une opération de déstockage des chambres froides en collaboration avec la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), avait été détournée illégalement vers le marché de gros de Bourached. Il a été constaté que ces

pommes de terre étaient proposées à la vente au prix de gros de 85 DA/kg, alors que le prix maximum autorisé est de 60 DA/kg, avec une revente aux citoyens à 75 DA/kg. Le procureur de la République a été informé, et un procès-verbal a été établi à l'encontre des personnes impliquées pour spéculer illicite. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a réaffirmé son engagement à contrôler les marchés et à lutter contre les intermédiaires, afin de garantir la stabilité des prix et de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs, tout en intensifiant les efforts pour assurer l'accès des citoyens à des produits essentiels à des prix abordables.

Accidents de la route

09 morts et 190 blessés sur les routes en 24 heures

Neuf personnes sont décédées et 190 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en 24 heures à travers le pays, a indiqué mercredi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de Tindouf avec 2 personnes décédées et 7 autres blessées suite à une collision entre un véhicule et un camion sur la RN 50, à environ de 70Km de la commune Oum Laassal, daïra de Tindouf, note la même source. À Mascara, 2 personnes sont décédées également et une autre blessée suite à une collision entre un engin des travaux publics et un véhicule dans la commune et daïra de Zahana. La wilaya de Batna a aussi enregistré 02 personnes décédées suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et une motocyclette, sur la RN N 75, commune et daïra de Sariana. Par ailleurs, les éléments de la PC sont intervenus pour l'extinction de 3 incendies urbains dans les wilayas de Tizi Ouzou, Annaba et Béjaïa, ajoute le communiqué.

Trafic de stupéfiants et blanchiment d'argent

10 individus placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a ordonné le placement de 10 individus en détention provisoire, et de 2 autres sous contrôle judiciaire pour leur implication dans deux affaires de trafic de stupéfiants et de blanchiment d'argent. «En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, compétence territoriale tendue, informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants et le blanchiment de ses revenus, le Pôle pénal spécialisé a traité deux affaires liées à la saisie, au niveau des villes de Blida et Beni Merad, d'une quantité de stupéfiants de type kif traité pesant plus de 223 kg, et d'une quantité de cocaïne estimée à 62,5 kg, ainsi que des véhicules et des sommes d'argent en monnaie nationale», a indiqué mardi un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. L'enquête préliminaire a permis «l'arrestation de douze (12) suspects, qui ont été déférés devant le parquet de la République les 24 et 29 octobre 2024, avec l'ouverture d'une enquête judiciaire à leur encontre pour les crimes d'importation illicite de stupéfiants, de détention et de transport de stupéfiants pour la vente, dans le cadre d'une bande criminelle organisée, et les délits de blanchiment d'argent, dans le cadre d'une bande criminelle», ajoute le communiqué. «A l'issue de l'interrogatoire, le juge d'instruction a ordonné le placement des dix mis en cause en détention provisoire et de deux autres sous contrôle judiciaire», conclut la même source.

A Adrar, Batna et El-Bayadh

03 mort et 18 blessés dans trois accidents de la circulation

Un accident de la route a causé la mort d'une personne et fait douze blessés dans la nuit de mardi à mercredi dans la wilaya d'Adrar, indique un communiqué publié ce mercredi par la Protection civile. Selon la même source, les services de secours sont intervenus à 23h40 à la suite d'un dérapage suivi du renversement d'un véhicule utilitaire sur la Route nationale N°6, près du Ksour d'Admer, relevant de la commune d'In Zeghmir. La Protection civile précise que les victimes souffrent de blessures variées, dont la gravité n'a pas été précisée dans le communiqué. Après avoir reçu les premiers soins d'urgence sur les lieux de l'accident, les blessés ont été transportés vers l'hôpital de Zaouïa Kenta pour une prise en charge médicale appropriée. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce sinistre. Par ailleurs, les services de la Protection civile ont été mobilisés à 22h14 suite à un grave accident de la route dans la wilaya de Batna. L'incident, qui s'est produit sur la Route nationale N° 75, dans la commune et daïra de Sériania, impliquait une collision entre un bus et une moto. Malheureusement, l'accident a coûté la vie à deux jeunes hommes âgés de 20 et 23 ans. Les équipes de secours ont transporté les victimes à la polyclinique de Sériania pour les procédures nécessaires, alors qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents. En outre, les services de la Protection civile sont à 20h20 suite à un accident impliquant un bus de transport de passagers reliant Béchar à Batna. L'incident s'est produit sur la Route nationale N°47, reliant les wilayas d'El Bayadh et de Naâma. L'accident, dû à une déviation suivie d'un renversement du véhicule, a blessé six personnes. Les secouristes ont rapidement pris en charge les blessés, qui présentaient des blessures de divers degrés, et les ont transportés à l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمارة والمدينة
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
دیوان التّعْرِفَةِ وتنسيير العقاري لولاية مستغانم
Office de Promotion et de Gestion Immobilière Wilaya de Mostaganem
NIF N: 099 32701248039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 95 /2024

L'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la Réalisation en TCE y compris VRD 30/800 LPL TR 2024 AIN SIDI CHERIF Wilaya de Mostaganem

Les candidats (entreprises ou groupement d'entreprises) disposent des conditions suivantes

1- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie trois (03) et plus en :

- a) Activité principale bâtiment
 - b) Ou activité principale bâtiment et activité secondaire travaux publics et/ou hydraulique
- 2- Avoir réalisé un projet de la catégorie « B » ou plus, ou trois projets de la catégorie « A » justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractant durant les 10 dernières années.

3- Avoir un cumul du chiffre d'affaires des 03 années : 2021-2022-2023 supérieur ou égale à 30.000.000 DA.

et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de 3 000,00 DA représentant les frais d'impression auprès de l'OPGI de Mostaganem sisé Avenue Khemisti Mostaganem.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

«Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 95 /2024»

la Réalisation en TCE y compris VRD 30/800 LPL TR 2024 AIN SIDI CHERIF Wilaya de Mostaganem

«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe contenant le dossier de candidature comprend les pièces suivantes:

- Déclaration de candidature (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- Déclaration de probité (selon modèle joint), renseigné, signé et cacheté.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
- Copie des statuts ou partenariat cocontractant (SNC- SARL- EURL- SPA)
- Bilans des années 2021-2022-2023 visés par les services des impôts.
- Les Pouvoirs du (ou des) signature (s) (dans le cas de société ou de groupement) avec les prévues juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Copies des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH), valide à la date d'ouverture des plis.
- Copie du Registre de commerce électronique du soumissionnaire.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale ou statique (NIF) ou (NIS).
- Copie du Relevé d'Identification Bancaire.
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier délivrée au niveau de lieu d'activité du soumissionnaire et les membres du groupement des entreprises.
- copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des entreprises.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2022, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifiés (par des cartes grises ou récépissés avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et pour le matériaux non roulant des facture d'achat constatés par un expert ou tuteur de justice ou commissaire priseur daté d'au moins une année le jour de l'ouverture).
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifié (copies des diplômes et attestation d'affiliation individuelle CNAS valide pour l'encadrement)
- Les références professionnelles de l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractant durant les 10 dernières années.

L'enveloppe contenant l'offre technique comprend les pièces suivantes:

Déclaration à soucrire (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée.

Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'instruction au soumissionnaire dument renseignée paraphée et signée.

Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et parqué sur chaque page.

Planning d'exécution des travaux avec un délai de 14 mois incluant toutes les phases des travaux.

Mémoire technique justificatif jointe en annexe (page -13-14).

L'enveloppe contenant l'offre financière comprend les pièces suivantes :

La lettre de soumission (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, signé cacheté et daté.

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, signé cacheté et daté.

- Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel.

- Les offres des sumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem sisé Ave Khemisti Mohamed

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixé au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 10 H 00.

- La séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 10 h 30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres ainsi que la séance d'ouverture des plis seront Prorogés jusqu'au 1^{er} jour ouvrable.

- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis

- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431013559 31.10.2024



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique & populaire
وزارة الصحة
Ministère De La Santé

Etablissement Hospitalier Universitaire EHU ORAN

Route de Sidi Maârouf, Usto – Oran

NIF : 4080160003104500010

Avis de prorogation du délai de préparation des offres

De l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°17/2024

conformément à la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément au décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, l'Etablissement Hospitalier et Universitaire – EHU d'Oran – informe les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°17/2024 pour La fourniture de produits d'entretiens au niveau de l'Etablissement Hospitalier et Universitaire EHU d'Oran, paru sur le CARFOUR D'ALGERIE le 21/10/2024, répartis en cinq (06) lots séparer :

Lot n°01 : Produits d'entretiens

Lot n°02 : Usages d'entretiens

Lot n°03 : Usages d'entretiens Bio nettoyage

Lot n°04 : Produits désinfectant Bio nettoyage

Lot n°05 : Produits à usage alimentaire

Lot n°06 : Produits d'hygiène à usage unique

Que le dépôt des offres prévus initialement le 04/11/2024 est prorogé de vingt (20) jours soit le 24/11/2024 de 08h30 à 13h00 au service des marchés et l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres, pendant une durée de trois (03) mois augmentée de la période de préparation des offres sa compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

A rappeler que cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres qui se tiendra le même jour de La date de dépôt des offres à 13 H00 à la salle de réunion de l'administration.

Le Directeur Général

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431013500 31.10.2024

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE MASCARA
COMMUNE DE MASCARA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES POUR LA TROISIEME FOIS N° 28/2024

Le président de l'assemblée populaire communale de Mascara dont l'identification fiscale est 0984290150 41135 lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois pour Projet: Aménagement d'un Centre Commercial situé à l'intérieur de la gare routière de Mascara LOT 02 : Aménagement Extérieur

Les entreprises qualifiées qui ont un certificat de qualification et classification catégories trois (03) et plus Activité principale en bâtiment et intéressées par le présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés de la commune de Mascara-1^{er} étage-, contre un paiement de 5000,00 DA.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1-Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature remplie, signée et datée.
- La déclaration de probité remplie, signée et datée.
- Les Statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

2-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, les soutraiants.

A/Capacités professionnelles :

Certificat de qualification et classification catégorie trois (03) et plus Activité principale en bâtiment pour lot 01 et lot 02 . et pour lot 03 certificat de qualification et classification catégorie trois (03) et plus travaux public Activité principale ou bâtiment activité principale avec activité secondaire travaux public

• Extrait de rôle en cours de validité et apuré

B/Capacité financières :

• Les références bancaires

• Moyens financiers justifiés par les bilans comptables indiquant les différents bilans financiers des trois (03) dernières années(2021-2022-2023) visés par les services des impôts.

C/Capacités techniques :

• Moyens humains à mobiliser pour le projet appuyé de l'état des effectifs déclarés à la CNAS validité

• Moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (copie de carte grise et assurances PV de contrôle technique en cours de validité, factures d'achat ou contrat de location notarié)

• Références professionnelles (Justifiées par des attestations de bonnes executions des travaux réalisées délivrées par le Maître de l'ouvrage).

2-L'offre technique contient :

• La déclaration à souscrire remplie, signée et datée.

• Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en cahier des charges.

3-L'offre financière contient :

• Lettre de soumission dûment renseignée, signée et datée.

• Le bordereau des prix unitaires ci-joint (copier originale) paraphé et signée

• Le détail quantitatif et estimatif ci-joint (copier originale) paraphé et signée

• NB : l'offre qui ne contient pas le mémoire technique rempli sera rejetée

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » et « Offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

« Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la troisième fois n° 28/2024 »

Projet : Aménagement d'un Centre Commercial situé à l'intérieur de la gare routière de Mascara LOT 02 : Aménagement Extérieur

Celle-ci doit parvenir à : Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Mascara à la date et l'heure limite de dépôt des offres à l'adresse suivant : Siège de la commune - Avenue Behloul Belkhalil.

• La durée de préparation des offres est fixe à 08 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou régionaux ou le BOMOP.

• La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 13h30. si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

• Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmenté de 03 mois.

• La séance d'ouverture des dossiers de candidatures, les plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 au siège de la commune, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. La séance d'ouverture des dossiers de candidatures, les plis techniques et financiers est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

Date de la première parution :

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431013532 31.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE D'EMOCRATIC ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DIRECTION DE LA CULTURE ET DES ARTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2024

POUR : TRAVAUX D'URGENCE DU PALAIS DU BEY D'ORAN

NIF : 412017000031029

La Direction de la Culture de la Wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : TRAVAUX D'URGENCE DU PALAIS DU BEY D'ORAN.

Logements de fonction illégalement occupés

Le wali d'Oran pour l'application des «expulsions» avant les «litiges»

Par B.Habib

Quel sort pour un logement de fonction lorsque son propriétaire ou salarié bascule dans une situation d'occupant sans droit, ni titre? Un wali qui est premier magistrat de sa wilaya, dispose de la compétence de décider une expulsion d'un logement de fonction après fin de service de son occupant ou l'inégalité de celui-ci mais quand cette expulsion doit-elle avoir lieu? Est-ce avant le litige ou après? En effet, c'est une vraie problématique à laquelle est confrontée depuis des années une collectivité locale ou une autorité administrative. Néanmoins, le wali d'Oran a définitivement clos le dossier et opté pour la solution «des expulsions avant de passer aux litiges», en ce qui concerne notamment le traitement et la bonne gestion de ce dossier épineux dans sa wilaya. En sus des dispositions prises en avril 2024 par le secteur dont la plus en vue qui consiste à dégager des fonds pour l'expulsion des occupants illégaux de logements de fonction de l'éducation et les instructions données par le directeur de wilaya de l'éducation aux chefs d'établissements scolaires afin de procéder à l'élaboration de budgets pour couvrir les frais juridiques d'huissiers de justice, liés à l'exécution des opérations d'expulsion des occupants de logements de fonction, le wali d'Oran, Sayoud Saïd, a indiqué, lundi, lors des travaux de la 3ème Session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) que les logements de fonction de l'éducation sont formellement inaccessibles et inhéritables à l'épouse et aux enfants et que «les logements de fonction oc-

cupés illégalement par des personnes étrangères au corps de l'éducation ou par des directeurs notamment retraités qui ne remplissent pas les conditions de logement de fonction, doivent être restitués à travers «la réquisition (par le wali ou le chef de daïra) de la force publique et les expulsions par la force de la loi dans les 24 h». Le premier responsable de la wilaya a ainsi mis un terme à certaines tergiversations intervenues dans le domaine de l'application des expulsions d'occupants illégaux de logement de fonction. Répondant à une question orale posée par un élu de l'APW pendant les débats qui ont suivi l'adoption à l'unanimité par l'assemblée délibérante de l'exposé des motifs liés au projet de loi relatif au Budget primitif de la wilaya de l'année 2025 entre recettes prévisionnelles et dépenses, à propos notamment de cas d'occupation illégale de logement de fonction dont celui d'un établissement scolaire à Arzew dont l'occupant aurait, selon les propos de l'élu en question, déjà bénéficié, d'un logement et que son dossier d'expulsion était en «contentieux», le wali Sayoud a pris une autre décision inédite mais n'a pas moins caché son étonnement face à cette incompétence dans le respect des dispositions en vigueur, en sommant un responsable d'une collectivité à procéder à l'expulsion dans l'immédiat et dans les 24 h de l'occupant de logement de fonction en question. Le wali qui a souligné que tout ce qui est de droit, revenant à l'Etat, doit être restitué, a expliqué que le Contentieux nécessite des démarches inhérentes pour prononcer des ordonnances d'expulsion par les tribunaux compétents et qu'il vaut mieux com-

mencer par «l'expulsion puis permettre aux deux parties d'aller en justice». Selon des spécialistes, le code des procédures administratives et civiles ne prévoit pas de disposition claire accordant la compétence au juge de référé de trancher les litiges ou contentieux en expulsion y compris celle émanant d'une autorité administrative. A défaut de texte précis existant, le pouvoir du juge de référé est fondé par une arrêt en voie d'appel du Conseil d'Etat qui reconnaît la compétence du juge de référé pour trancher. Les tribunaux administratifs du pays sont en effet sollicités, ces dernières années, par les collectivités locales pour prononcer des décisions d'expulsion en référé, à l'encontre de retraités de la Fonction Publique ou leurs ayants droit de fonctionnaires décédés qui occupent des logements à titre de nécessité absolue de service et c'est peut-être ce qui est appelé dans le jargon administratif «contentieux» ou «litige». Ce qui poserait problème à une collectivité sauf probablement abstraction faite du caractère dramatique d'une expulsion dans le cas où un occupant de logement de fonction soit un directeur avec une famille qui n'a pas obtenu, durant ses années de service, de logement. Là, le wali d'Oran apporte également une autre précision de taille qui entre dans le dédommagement ou l'indemnisation d'un expulsé d'un logement de fonction. Le wali suggère à cet effet qu'un directeur qui n'a jamais bénéficié de logement, durant sa carrière de service d'une durée assez déterminée et dont l'expulsion à tort pourrait lui constituer un préjudice, devrait être relogé afin de préserver l'équité sociale.

Développement de la wilaya d'Oran

Nouveaux grands projets pour 2025, livraisons et futurs chantiers

Décidément on peut dire sans risque de se tromper que la wilaya d'Oran s'est transformée en l'espace de trois ans en de «Méga chantiers» à ciel ouvert, de projets d'envergure aussi bien nationale qu'internationale, en sus des projets livrés ou dont «la date de lancement n'excède pas les 24 mois» comme l'atteste le wali d'Oran. Le projet de réalisation du futur institut national de recherche sur le cancer et d'oncologie soit le premier en Algérie qui est doté d'un hôpital d'une capacité d'accueil de 120 lits, actuellement d'un taux d'avancement important, sera achevé en 2025 au même titre que d'autres projets de même importance comme celui d'une structure judiciaire après la réception, entre autres, du Méga projet de la Station de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc, à Boutellis, en décembre prochain, a affirmé lundi lors de la Session d'APW le wali d'Oran Sayoud Saïd, annonçant parallèlement le lancement imminent de plusieurs autres projets aussi importants (prévus soit dans le cadre du BP 2025 ou sur budget de l'Etat),

comme la future Trémie pépinière qui sera lancée la semaine prochaine et dont le début des travaux consiste à la mise en place de réseaux de déviations, l'extension du Tramway (soit vers Belgaïd puis à l'aéroport international d'Oran), la future route côtière Oran-Arzew, longue de 60 km, qui a bénéficié d'une levée de gel ainsi que d'autre projets relevant du secteur de l'Habitat et de celui des Travaux publics. Le projet du centre national de recherche sur le cancer sera doté en premier lieu de trois (03) accélérateurs linéaires destinés à la prise en charge des malades cancéreux. Avec la livraison en 2025 de cette structure de traitement et de recherche sur le cancer, huit (08) accélérateurs au total seront mis à la disposition de malades cancéreux de toute la région ouest du pays. La levée de gel sur le projet de l'extension du tram vers Belgaïd à l'Est d'Oran «a été levée» et le début des travaux sont prévus courant 2025, a fait savoir le wali. Toutefois, certaines réserves persisteraient sur la faisabilité de prioriser le lancement des travaux du côté de Belgaïd ou de celu-

de l'aéroport, croit-on savoir. Le wali a, par ailleurs, annoncé plusieurs chantiers futurs tels que la réhabilitation et la valorisation du quartier de Hamri et de la Vieille ville, la préservation des constructions à valeur architecturale avérée, la poursuite de l'intensification de la lutte contre les constructions illicites ou précaires, outre la lutte contre d'autres constructions anarchiques, notamment celles qui ne sont pas conformes suivant la loi 08-15 sur la régularisation de la conformité des constructions et leur achèvement, saisissant également l'occasion d'appeler au renforcement de «la lutte coercitive» contre le phénomène dans les communes principalement à Hai dit «Ben Boulaïd» à Arzew. Le méga projet de la station de dessalement de Cap blanc sera inauguré en présence du président de la république Abdelmadjid Tebboune. La future route côtière Oran Arzew est un atout considérable pour le développement du tourisme sachant que les côtes à l'Est d'Oran comptent plusieurs belles plages à faire rêver d'aucuns.

B. Habib

Forum de la jeunesse africaine L'Algérie est fin prête à accueillir la quatrième édition

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse Mustapha Hidaoui a souligné, mardi à Oran, que l'Algérie est "fin prête" pour accueillir la quatrième édition du Forum de la jeunesse africaine, qui se tiendra du 1er au 4 novembre dans la capitale de l'Ouest algérien, relevant l'importance de cet événement et de ses différentes dimensions pour la jeunesse africaine. M. Hidaoui a déclaré, lors de l'ouverture d'une journée de formation pour les volontaires participant à l'organisation de ce forum au village méditerranéen qu'"en 20 jours seulement, nous avons préparé cet événement de manière sérieuse et intensive et malgré le contrainte du temps nous avons réussi à finaliser tous les aspects liés à l'événement, grâce aux efforts concertés de tous les secteurs gouvernementaux, tels que le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté algérienne à l'étranger, le ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que 22 secteurs gouvernementaux en relation avec cet événement". Il a ajouté à cette occasion: "Nous nous concentrerons sur trois thèmes principaux, lors de ce forum, à savoir la définition de la culture diplomatique, la spécificité de l'Afrique dans la diplomatie des jeunes et l'analyse du thème principal du forum, à savoir l'éducation en Afrique au 21ème siècle, en mettant en exergue les efforts déployés par l'Algérie dans ce domaine". Le même intervenant a souligné l'importance du rôle des volontaires dans la réussite de tels événements, raison pour laquelle le Conseil supérieur de la jeunesse a organisé cette journée de formation, qui a vu la participation de plus de 150 jeunes hommes et femmes de différentes wilayas du pays. "L'objectif de cette journée de formation est de renforcer les compétences propres à ces cérémonies, afin que chacun d'entre nous puisse remplir sa mission de manière spécifique et précise, tout simplement parce que nous serons les ambassadeurs de l'Algérie et que nous nous efforcerons de présenter la meilleure image de notre pays dans divers domaines", a-t-il ajouté.

Extension de la Ligne de tramway vers la zone de Belgaïd

Levée du gel sur le projet

La mesure du gel sur le projet de l'extension du tramway vers la zone de Belgaïd a été levée et le lancement des travaux est prévu pour l'année 2025, a annoncé, lundi, le wali d'Oran, Saïd Sayoud. Lors de l'ouverture de la troisième session ordinaire de l'année 2024 de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali a indiqué que le gel du projet d'extension de la ligne de tramway vers la zone de Belgaïd, à l'Est d'Oran, a été levé, ajoutant que le démarrage des travaux aura lieu, durant l'année 2025, et seront suivis des travaux d'extension vers l'aéroport d'Es-Senia. Il a souligné que cette extension permettra d'assurer des services de transport de qualité vers le centre urbain de Belgaïd, qui abrite des dizaines de milliers d'habitants et d'importantes infrastructures publiques, dont le pôle universitaire et le complexe sportif «Miloud Hadefi». D'autre part, M. Sayoud a souligné qu'un projet a été inscrit au titre du programme 2025 pour l'achèvement de la route côtière reliant les villes d'Arzew et Oran, en passant par la zone côtière de Kristel, ce qui contribuera au développement de l'activité touristique dans la région. Le même responsable a annoncé que les entreprises chargées de réaliser le projet de la trémie à la sortie Est de la ville d'Oran vers Mostaganem (au niveau du Rond-point de la Pépinière) débuteront la semaine prochaine, avec le transfert des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de communication, en vue du démarrage des gros œuvres de ce projet, qui contribuera à améliorer la circulation routière.

Gendarmerie nationale de Tlemcen

Saisie de psychotropes et arrestation de malfaiteurs

Malgré tous les dispositifs sécuritaires déployés par les pouvoirs publics, les trafiquants en tous genres persistent à pratiquer leur sale besogne.

Dans le cadre de lutte contre le crime organisé, les éléments de la brigade de la gendarmerie nationale de Sidi Abdelli, suite à une demande de perquisition d'une ferme au lieu-dit Alouia, dans la commune d'Ouled Mimoun, ont réussi à mettre la main sur une grande quantité de psychotropes, précisément 6 555 comprimés hallucinogènes de type Prégabalin 300 mg, sous forme de plaquettes, minutieusement dissimulés dans une mangeoire pour bétails, situé dans un hangar d'élevage d'ovins. A l'issue de cette opération, trois individus ont été arrêtés et déférés devant le parquet qui a ordonné une instruction pour déterminer les coupables dans cette affaire. Pour lutter contre ces trafics, la gendarmerie met à la disposition des citoyens le numéro de téléphone 1055 et son site ppgn.mdn.dz à l'adresse des citoyens.

Mohammed AMMAMI

Raccordement de 50 foyers au réseau de distribution de gaz naturel

Pas moins de 50 foyers ont été raccordés, samedi, au réseau de distribution de gaz naturel, dans la wilaya de Tlemcen, en présence des autorités de la wilaya et la famille révolutionnaire, à l'occasion des festivités commémorant le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération. L'opération a porté sur 50 foyers au village El Farch, dans la commune de Sebdou, à travers la réalisation du réseau du gaz sur une longueur de 539 mètres, selon les explications fournies par les représentants de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest à Tlemcen. La cérémonie a porté également sur la mise en service de quatre forages d'eau dans la commune de Tlemcen, trois autres forages à Beni Mester et un autre à Mansourah. Ces forages permettront d'augmenter le quota à 7.700 m³ d'eau potable par jour au niveau du grand groupement urbain de Tlemcen (Tlemcen, Mansourah et Chetouane), a indiqué à l'APS la directrice de wilaya des ressources en eau Ould Yarou Ghouali. Le programme de commémoration de cet anniversaire a permis aussi de rendre visite au Moudjahid Benziane Abdelkader et à la famille du Moudjahid défunt Sahi Omar, dans la commune de Sebdou, du Moudjahid Halmoudi Sayah, la famille du Chahid Cherifi Mohamed, dans la commune d'El Gor et la baptisation du groupe scolaire de la commune d'El Gor au nom du Chahid Mezouar Mohamed.

Hessasna (Saïda)

Lancement des travaux de réalisation de 100 logements publics locatifs

Les travaux de réalisation de 100 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés dans la commune de Hessasna (Saïda), a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Le chantier de réalisation de ces nouvelles unités d'habitation, qui a démarré durant le mois de septembre dernier, a fait l'objet d'une visite d'inspection effectuée, dernièrement, par la cheffe de la daïra éponyme au cours de laquelle elle a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les équipes de travail et à respecter les normes de construction, a indiqué la même source. La concrétisation du projet, supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), a été fixé à 18 mois, ont fait savoir les services de la wilaya, rappelant que la daïra de Hessasna a bénéficié, récemment, de 400 logements publics locatifs. Cette collectivité locale enregistre un total de 1.310 unités d'habitation relevant de la formule LPL, dont 680 ont été livrées, 230 sont en cours de réalisation et 400 autres unités en voie de lancement, signale-t-on.

CNAS Tlemcen

Journée d'études sur les accidents de travail et les maladies professionnelles

Par Mohammed AMMAMI

La caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), agence de Tlemcen, a organisé hier dans ses locaux, sous la supervision de la directrice Sonia Laamouri, une journée d'études sous le thème « la prévention des accidents du travail et les maladies professionnelles dans les secteurs de la construction, des travaux publics et de l'hydraulique, avec pour slogan « Ensemble pour un atelier constructif avec plus de sécurité ». Les différents intervenants des secteurs précités ont eu l'opportunité de discuter sur tout ce qui concerne les accidents surgissant pendant l'exercice professionnel et des maladies affectant les travailleurs dans l'exercice de leurs fonctions. Très à l'écoute, les fonctionnaires de la CNAS, particulièrement la directrice, ont apporté avec précision et selon les lois en vigueur, les réponses à toutes les ques-



tions, ce qui a introduit de l'assurance au sein de l'assistance fortement intéressée. La CNAS de Tlemcen n'est pas à cette première initiative, puisque, régulièrement, elle organise des

rencontres, des séminaires et autres journées d'études pour éclairer les assurés en particulier et les citoyens de façon générale sur leurs droits et de l'intérêt d'avoir une assurance.

Bab El Assa

Inauguration d'une sûreté urbaine à Souani



La commune de Souani, dans la daïra de Bab El Assa, à 80 km du chef-lieu de wilaya, a bénéficié hier mardi, d'une nouvelle structure, à savoir une sûreté urbaine

ne extra muros. Une forte délégation a assisté à cette inauguration, à sa tête, le wali de Tlemcen, le chef de sûreté de la wilaya et les autorités civiles et militaires.

Cette réalisation, disposant de toutes les commodités y compris un terrain de sports, a pour but, notamment d'assurer la sécurité des personnes et des biens des citoyens et le rapprochement de ces derniers aux services de sécurité.

Les habitants de cette agglomération dont le nombre dépasse les 20 000 ont exprimé leur satisfaction quant à l'inauguration de ce premier commissariat ; qui en cas de besoin ne seront pas obligés de se déplacer au chef-lieu de daïra.

« En plus, nous nous sentons davantage en sécurité. Merci aux autorités locales et de wilaya pour cet acquis » témoignent des habitants.

Mohammed AMMAMI

Sidi Bel Abbès

357 accidents de travail et maladies enregistrés en 2023

Par Mohamed Nouar

Le secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTP) demeure l'un des plus exposés aux risques professionnels. À Sidi Bel Abbès, la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) a organisé des journées de sensibilisation pour alerter sur l'urgence d'améliorer la sécurité sur les chantiers. Les chiffres sont alarmants. En 2023, la CNAS a enregistré 357 accidents du travail et maladies professionnelles dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, dont 96 concernent spécifiquement le secteur du BTP. Ces accidents ont entraîné le décès de 8 travailleurs, dont 5 exerçaient dans le bâtiment. Face à cette situation préoccupante, la CNAS a mis en place des actions de prévention. Des journées portes ouvertes ont été organisées les lundi et mardi du mois en cours pour sensibiliser

les employeurs et les travailleurs aux risques inhérents au métier et aux mesures de sécurité à mettre en œuvre. Les participants ont été informés des dangers les plus courants sur les chantiers (chutes, électrocutions, etc.) et des facteurs aggravants. Des conseils pratiques ont été prodigués pour prévenir les accidents, tels que l'utilisation d'équipements de protection individuelle, la mise en place de signalisation, l'organisation du travail, etc... A cet effet, les droits et obligations des employeurs et des travailleurs en matière de sécurité ont été rappelés, ainsi que les sanctions encourues en cas de non-respect de la réglementation. Dans le même contexte, les responsables de la CNAS n'ont pas manqué de mentionner que les employeurs ont un rôle primordial à jouer dans la prévention des accidents du travail. Ils sont tenus d'identifier les dangers présents sur les chantiers et mettre en place

les mesures de prévention adaptées, de mettre à la disposition des travailleurs les équipements nécessaires pour travailler en toute sécurité, de sensibiliser les salariés aux risques et aux mesures de prévention, et les former à l'utilisation des équipements de protection. Il est à noter selon les organisateurs que la CNAS mène des actions de prévention tout au long de l'année à travers des visites régulières sur les chantiers pour vérifier le respect des normes de sécurité en plus des campagnes d'information et de sensibilisation pour promouvoir une culture de la prévention. La prévention des accidents du travail dans le secteur du BTP est un enjeu de santé publique. Les efforts de sensibilisation de la CNAS sont louables, mais la mobilisation de tous les acteurs est nécessaire pour améliorer la sécurité sur les chantiers et préserver la santé des travailleurs.

Parade militaire du 70ème anniversaire de la Révolution à Alger

L'ETUSA met en place un programme spécial pour le transport gratuit des citoyens

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, mardi dans un communiqué, que le transport à travers ses lignes, l'escalier et l'ascenseur mécaniques sera gratuit vendredi 1er Novembre, avec la mise en place d'un programme spécial pour le transport des citoyens désirant assister à la parade militaire prévue au niveau de la route attenante à Djamaa El-Djazair à partir des différentes communes de la capitale. L'ETUSA a précisé que son programme mis en place à l'occasion des festivités officielles du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération prévoit l'exploitation de l'ensemble des lignes de transport pas bus vers le site de la parade militaire dès 06h00 à partir

des sièges des APC de Rouiba, Reghaia, Heraoua, Baraki, les Euca-lyptus et Sidi Moussa. D'autres lignes sont programmées à partir de Bir Mourad Rais devant l'entrée du jardin Al Wiam, de Birkhadem à côté du siège de l'APC, de Hydra au niveau de la place Al Qods ainsi que de Saoula devant le siège de l'APC, des quartiers d'Ouled Belhadj et de Baba Ali, de Gué de Constantine à Ain Malha et de la cité 2248 logements, a ajouté la même source. L'entreprise a également assuré des lignes de Draria, Douéra et Khraissia devant le siège de chaque APC, ainsi qu'à partir d'El Achour devant le bureau de poste de Oued Romane, et Baba Hassen à la cité 20 août 1955. Les résidents de Birtouta pourront se déplacer pour assister à la parade

militaire sur la ligne desservant la place publique de l'APC, la cité 1980 logements à Ouled Chbel devant le siège de l'APC, et la cité 3216 logements de l'annexe de l'APC de Tessaï El Merdja, le siège de l'APC ainsi que la rue Sidi Abbad et les cités 1310 logements et 937 logements. Une autre ligne a également été programmée à Bab El Oued et à la Casbah à partir du stade Ferhani, et à Oued Koriche devant le siège de l'APC et de Bologhine devant le stade Omar Hammadi. A Rais Hamidou, une ligne est prévue de la place 5 juillet, ainsi que d'autres lignes programmées à partir de Sidi M'hamed au niveau de la rue Aïssat Idir ainsi que d'Alger centre et d'El Mouradia et El Madania depuis le siège de l'APC, selon l'ETUSA.

Tizi-Ouzou

Le village Ihesnawen sacré le plus propre de la wilaya

Le premier prix de la 11e édition du concours Rabah Aïsat du village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou, organisé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et auquel ont pris part 83 villages, a été décerné jeudi au village Ihesnawen, de la commune de Mechtras, au Sud-ouest de la wilaya. La cérémonie de remise des prix aux villages lauréats, abritée par la maison de la culture Mouloud Mammeri, s'est déroulée en présence des autorités locales et d'une foule nombreuse de citoyens des villages concurrents.

Le village lauréat, Ihesnawen, qui recevra une récompense financière de 6 millions de DA, est talonné, en ordre croissant, par les villages Ath Aziz et Lemssela d'Illoula Oumalou, Bou-

hamdoune de Maâtkas, Ath Maâmar de Ain Zaouia, Tirourda d'Iferhouenne et Iguer Amrane d'Ath Zikki. L'ensemble des villages lauréats recevront des compensations financières pour "récompenser leurs efforts, d'abord, et pour les encourager et leur permettre de maintenir ce cap", a souligné le président de la commission d'évaluation de ce concours, Hachimi Radjef. Le président de l'APW, Mohamed Klaïche, a estimé pour sa part qu'"au-delà des distinctions financières de ce concours, c'est la solidarité villageoise et le vivre ensemble qui sont les gagnants". Le prix du super concours auquel ont participé une trentaine de villages lors de cette édition est revenu au village Azra, de la commune de Tigzirt, déjà sacré lauréat

de la 8e édition du concours en 2021. Les trois premiers villages lauréats de cette édition ne pourront prendre part aux prochaines éditions qu'à partir de trois ans, alors que les quatre derniers peuvent participer au super concours de la prochaine édition.

La commission d'évaluation de ce concours a effectué 22 sorties à travers 45 communes de la wilaya dans le cadre de ce concours, enchaînant, parfois, jusqu'à 3 ou 4 villages par jour, avait indiqué M. Radjef à l'APS. Pour cette 11e édition, de nouveaux critères d'évaluation ont été introduits. Ils concernent, notamment, le nettoyage des pourtours des villages et l'éradication des décharges anarchiques, ainsi que l'initiative dans le domaine énergétique, à l'exemple de l'installation des panneaux solaires, rappelle-t-on. Lancé en 2006 par l'APW, dont il porte le nom du président d'alors, Rabah Aïsat, assassiné par un groupe terroriste le 12 octobre de la même année, ce concours récompense chaque année un nombre de villages pour leur profit.

Ophtalmologie

160 patients bénéficient de chirurgies gratuites de la cataracte à Jijel

Pas moins de 160 patients ont bénéficié jeudi à l'Etablissement public hospitalier Mohamed-Seddik Benyahia de Jijel, d'opérations gratuites de la cataracte.

Le directeur local de la Santé, Abderrahmane Attout, a indiqué, en marge du lancement des "Journées médicales et chirurgicales de solidarité en ophtalmologie", supervisées par le Pr Slimane Mohabedine, que cette initiative "s'inscrit dans le cadre de la consolidation des valeurs de solidarité en matière de prise en charge des patients dans les différentes régions du pays, et vise à soigner les patients sans qu'ils n'aient à se déplacer en dehors de la wilaya où ils résident". Il a ajouté que le secteur de la santé s'emploie à organiser d'autres journées chirurgicales dans un certain nombre de spécialités, conformément au "plan d'action patient", par la mise en place de pôles de santé résultant d'opérations de jumelage pour améliorer la qualité de la prise en charge des

malades. De son côté, le Pr Slimane Mohabedine, superviseur général de ces journées chirurgicales, a souligné que cette initiative, qui sera renouvelée à l'avenir, "est à inclure dans le cadre campagne de volontariat au profit des patients souffrant de cataracte, à la faveur de la mobilisation de médecins spécialisés utilisant les dernières technologies pour l'extraction de la cataracte par ultrasons".

Pour sa part, Aida Belhimer, représentante de la clinique ophtalmologique privée Mohabedine, organisatrice de ces journées chirurgicales, a révélé que cette initiative de deux jours "vient en complément des examens dont plus de 2.000 patients ont bénéficié, en juillet dernier, suivis de l'établissement d'une première liste de 160 personnes devant subir des opérations chirurgicales gratuites par une équipe médicale et paramédicale de 25 personnes, dont neuf (9) médecins spécialistes dans la chirurgie oculaire".

Office national de l'assainissement
Large campagne de curage des réseaux d'assainissement à Ouargla

Une large campagne de curage des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes a été lancée à travers le territoire de la commune de Tamanrasset par l'office national de l'assainissement (ONA), a indiqué jeudi un communiqué de presse remis à l'APS Ouargla. Menée en coordination avec la direction de l'hydraulique et les services de la wilaya de Tamanrasset, cette opération dont le coup d'envoi a été donné par les autorités de la wilaya, se poursuivra durant cinq jours, selon la même source. A cet effet, l'office national de l'assainissement a élaboré un programme important qui comprend la mise en œuvre des interventions intensives, contrôlées par l'unité de Tamanrasset, la mobilisation des ressources humaines et matérielles de plusieurs unités à travers le pays pour assurer le bon déroulement de cette campagne, a-t-on ajouté. Il s'agit notamment de 12 camions, 7 pompes mobiles et 78 agents pour effectuer des interventions manuelles et hydro-mécaniques dans tous les points noirs, et procéder aux opérations de nettoiement et de curage des regards, des collecteurs et le pompage des eaux stagnantes, a-t-on signalé.

Ghardaïa

7.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière réceptionnées

Pas moins de 7.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière ont été réceptionnées pour la wilaya de Ghardaïa au titre de la campagne 2024-2025, qui a débuté dimanche, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Une cinquantaine de centres de vaccination, ouverts au niveau des structures de santé à travers la wilaya, ont été dotés de quantités suffisantes de vaccins, proportionnelles à leurs besoins et au nombre de la population, a indiqué le DSP, Ahmed Zenati. La campagne de vaccination cible en priorité le personnel du secteur de la santé (privé et public), les personnes vulnérables, comme les personnes âgées, les malades chroniques et les femmes enceintes, et ce dans le respect des mesures préventives afin de renforcer leur système immunitaire et réduire le risque de contamination de la population. Le secteur de la santé de la wilaya compte 04 établissements publics hospitaliers (EPH) à Ghardaïa, Métlili, Guerrara et Berriane, un établissement hospitalier spécialisé Mère-enfant, quatre (4) établissements hospitaliers de proximité, 28 polycliniques et 65 salles de soin, selon les données de la DSP.

Appui technique et méthodologique aux projets de la jeunesse

30 jeunes de l'est du pays participent à un atelier interactif à Constantine

Des jeunes gens des deux sexes, au nombre de 30, représentant l'Est algérien, ont participé, jeudi, à un atelier technique interactif dans le cadre du projet "Appui technique et méthodologique au renforcement de l'autonomisation de la jeunesse en Algérie". Cet atelier organisé dans un hôtel du chef-lieu de wilaya, s'inscrit dans le cadre de ce projet qui vise à soutenir, à cette fin, les efforts du ministère de la Jeunesse et des sports, déployés en coopération avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, a indiqué Lahcen Laâdjadj, directeur de wilaya de la jeunesse et des sports. L'atelier, inscrit également dans le cadre du Plan National Jeunesse (PNJ), permettra de renforcer les compétences des jeunes en tant que moteur essentiel du développement durable, a-t-il souligné, ajoutant que l'implication de cette importante frange de la société dans la vie publique, sociale et économique "créera un environnement favorable où les jeunes pourront développer leurs compétences, exprimer leurs idées et s'engager dans des projets et des initiatives".

De son côté, Hanane Kaouane, responsable du projet "Appui technique et méthodologique au renforcement de l'autonomisation de la jeunesse en Algérie", a expliqué que cet atelier technique "offre l'opportunité d'être à l'écoute des jeunes et de comprendre leurs préoccupations afin de soutenir leur autonomisation", ajoutant que ce projet, soutenu financièrement par l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID), vise à "réaliser un diagnostic de l'environnement dans lequel vivent les jeunes et à identifier les axes de changement afin d'apporter un appui concret et fort à la jeunesse algérienne".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ نعماني حفيظة محضرة قضائية
اختصاص مجلس قضاة مستغانم
مكان مكتبه بحي البحر (لاسي) طريق وهران عماره 50 رقم 21 مستغانم/رقم الهاتف: 47
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمراد العلني
في جريدة يومية وطنية
المادة 748 ، 749 من قانون الاجراءات المدنية والإدارية

الموقع أذناء الأستاذة نفاري حفظة حضرة قضائية لدى محكمة مستقامت اختصاص مجلس قضاء مستقامت، مكتتبنا بالعنوان المذكور أعلاه. بطلب من المؤسسة العمومية الاقتصادية، المسماة الشركة المالية للأستثمارات ساهمة والتوظيف سو菲فينانس SPA SOFINANCE الممثلة من طرف السيد فرحاتة ميلود بن خضر بصفته رئيس المدير العام، الكائن مقرها : ب 34 نهج محمد بلقاسمي المدينة الجزائر العاصمة. المختار ذاتي ذات المسوؤلية المذكورة مكتتبنا بالعنوان المذكور أعلاه. ضد: الشركه ذات الشخص الواحد ذات المسوؤلية المذكورة مكتتبنا بالعنوان المذكور أعلاه. تقدیم: ميموزا ميديتراني الممثلة قانونا في شخص مسيرها حاج أعراب وأفيف، الكائن مقرها : بدورا الأول حمدان دعوة موجوعة لكتيبة 264 بدلا عن التوصي ولاية مستقامت. تتفيدا لاتفاقية الفرض المحرب بتاريخ 02/02/2024 تحت رقم 2017/05 مرفة بنسخة من الملحق التعديلى رقم 01 ورقم 02 لاتفاقية القرض. بناء على أمر جدول قيد الرهن القانوني على عقار بالصيغة التقليدية الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستقامت بتاريخ 21/02/2024 رقم الفهرس 24/34 الممهور بالصيغة التقليدية الصادرة عن المحكمة التجارية المتخصصة بتاريخ 21/02/2024 تحت رقم 000025/24. بناء على قائمة شروط البيع المحرر من طرفنا بمودعة بمحكمة مستقامت بتاريخ 10/12/2024 تحت رقم 165/24 للغار المرهون والمجهوز عليه المملوك للشركة الشخص الوحيد ذات المسوؤلية المحدودة ميموزا ميديتراني المتمثل في قطعة أرض دائنة ببليدة عن التوصي بمدة مستقامت تقدر مساحتها ب 25 أرضا مشيد عليها ما يلى: ثلاثة 03 مستودعات تخزين للعتاد الفلاحي، غرفة للتبريد، غرفة لتخزين الأراضي وتحوي على: ثلاثة 03 غرف قاعدة استقبال، بهو، مطبخ، مراحيض، ملابس، مراجعة المصانع التالية: 02 مجموعة مكينة 264. تم تحديد السعر الإفتتاحي لبيع هذا العقار بالمزاد العلني بملبغ قدره 76,425,000 دج ستة وسبعين مليون واربعين وخمسة وعشرون ألف دينار جزائري. تم تحديد وقد تم جلسه اتراضات بتاريخ 19/11/2024 على الساعة الحادية عشر صباحا، وجنسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 12/12/2024 على الساعة الثانية بعد الزوال أمام قاضي البيوع العقارية بمقر محكمة مستقامت. يجوز لكل شخص يطعن على قائمة شروط البيع بمكتب المحضرة القضائية الأستاذة نفاري حفظة حضرة قضائية اختصاص مجلس قضاء مستقامت الكائن مكتتبنا بحي البحر (الاسيا) طريق وهران صالة 50 رقم 21 مستقامت، أو في إمانة خطيب محكمه بغات.

نحضره القضائية
31.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمختصر القضائي/الاستاذة زروال حية
محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم، اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج عبد خميسى طريق مزان غران مستغانم، الهاتف الفاكس: 045409122
الإعلان عن البيع بالمزادية بوسائل الاعلام المختومة فقط
طبقا لل المادة 706 - 707 من ق.م.ا

قم الحصة	تعيين الحصة	الحالات	مكان تواجدها
01	مجموعة من اجزاء الخشب الخاص بالبناء متنوعة الاحجام و القياس محاطة بشريط) مجموعة من بقايا الحديد مختلف الاحجام محاطة بشريط	مستعملة	حصيرة مؤسسة أشغال البناء بالغرب فرع مشروع مستغانم الكتانة بطريق المحلية الجديدة مستغانم
02	Groupe électrogène 600 KVA de la marque LEROY SOMER Groupe électrogène 85 KVA de la marque VOLVO. Central à béton de la marque TETTER Cabine de Chantier (6/3) Dumper ENMTP 4LD 820 395252 CV 17/ Année 2012.	قديمة ومستعملة	

متحف البيع: يبيع بدون مسمى، الزبائن مسحوبة بغير رخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الاعلان، تؤدي الافقرة مع
نحوه وطبقاً للتنبيه مقابل وصل يوم اجراء عمليه المزايدة ابتداء من الساعة 09:00 صباحاً حتى 11:00 صباحاً بمكتب المحضر القضائي، فعلى
اللائحة لرسو المزاد في أجل اقصاه 08 أيام ولا يسمح حق المزايدة في استرجاع مبلغ التسبيق، بل يتم الراسى عليه المزاد بدفع
نحوه التسبيغ واتساب المحضر القضائي، ملاحظة: فيما يخص الحصة المولفة من مركزية الفراسنة **(Centre a beton)** يتلزم
ناس عليه المزاد بتذكيرها وتحويتها على مسؤوليتها في مدة لا تزيد عن 20 يوماً من تاريخ المزايدة، فيما يخص الحصة رقم 01
تقتصر على حامل السجل التجاري للنشاط المطلوب، لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائي المكان بالعنوان
منشور اعلاه.

محضرة القضائية
31.10.2024

الاستاذ عصمان الحو هشام
موثق بمستغانم ولاية مستغانم
تأسس شركه ذات الشخص الوحد و المسؤولية المحدودة
م.ب.ش. و.ذ.م.م " موتوركس

عقد حرر بمكتبتنا ، في 30 اكتوبر 2024 ، والمسجل في أواكه ، تم تأسيس الشركة ذات مسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيدة المسماة "موتوركس" من طرف السيد / هدام محمد (ولد محمد رضا). لمدة 99 سنة ، الكائن مقرها الاجتماعي محل بحى العقيد عميروش شارع قادرى عبد رقم 01 الحامل لمراجع المسح قسم 91 مجموعة ملكية 96 ولاية مستغانم ، ذات رأسمال قدره 14,000.00 دج (اللهمصة الواحدة وقد تم استئناف الشركة للسيد / هدام محمد سليم (ولد محمد رضا) ، لمدة غير محدودة ، المتمثل موضوعها في : -
بالجملة لقطع الغيار و لواحق السيارات تحت رمز النشاط - 306001 -.* تجارة بالجملة للمعدات و الموجهة للصيانة و التصليحات الميكانيكية تحت رمز النشاط - 306002 -.* تجارة بالجملة لبعض المعدات والمماكن الزراعية تحت رمز النشاط - 309008 -.* استيراد المعدات ، قطع الغيار وواحد المربطة بميدان الميكانيك تحت رمز النشاط - 442101 -.* استيراد قطع الغيار و لواحق بارات تحت رمز النشاط - 442102 -.* استيراد البطاريات المرتبطة بالمطااطية تحت رمز النشاط - 442103 -استيراد البطاريات المربطة بميدان الميكانيك تحت رمز النشاط - 442104 -.* استيراد الأدوات روميكانيكية تحت رمز النشاط - 442105 -.* تجارة بالتجزئة لقطع الغيار و لواحق السيارات تحت رمز النشاط - 506003 -.* تجارة بالتجزئة للإطارات المطااطية تحت رمز النشاط - 506004 -.* تجارة بالتجزئة تحت رمز النشاط - 506005 -.* تجارة بالتجزئة لزيوت و الشحوم الصناعية تحت رمز النشاط - 506006 -.* تجارة بالتجزئة لقطع الغيار ، الأجزاء و لواحق عناد النقل البري و الملاحة الجوية و رورية تحت رمز النشاط - 506007 -.* تجارة بالتجزئة للعتاد و اللوازم الفلاحية تحت رمز النشاط - 506008 -.* نقل البضائع (نشاط منظم) تحت رمز النشاط - 604105 -.* تغزير السلع تحت رمز النشاط 604600 . الإيداع: إيداع لنسختان من العقد ، بالمكتب المحلي للسجل التجاري ولوائحية مستغانم الاعلان المؤوث
31.10.2024

51.10.2024

لجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بشار

دائرة بشار

بلدية بشار

مديرية الادارة العامة

مصلحة التنظيم العام

مكتب التنظيم

أشهر

تجديد جمعية محلية "بلدية"

الاحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12

نوفمبر 2012 المتعلق بالجمعيات لاسيما المادة

(10) منه، لقد تم هذا اليوم 27 اكتوبر 2024

تجديد الجمعية المحلية

سماة: اللجنة الدينية المسجدية لمسجد عاصم

ثابت.

يس: حماني حمو

فر مسجد عاصم بن ثابت حي لخضر بوتليس

13 قطعة بشار الجديد.

الهاتف: المكلف بتسيير بشؤون بلدية بشار

مكتب التوثيق للأساتذة بوشيبة محمد
موثق بالسانية هي الصباح هي 338 مسكن
cnepl رقم 02 بلدية سيدي الشحامي،
بلوك L3 دائرة السانية، ولاية وهران
ش دم م
بريسانتاسيو قارديناس سيكوريتي بي جي اس.
رأسمالها الاجتماعي 00 100.000 دج
قرها الاجتماعي يوهران بلديتها ولايتها، تعاونية
بنك الجزائر هي خصيسي عمارة D المدخل الرابع،
الطابق الثالث الباب الخامس القطعة رقم 48
تعديل القانون الأساسي
لم يتم قيدها بالسجل التجاري
موجب عقد محرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ
2024/10/3، قيد التسجيل، قرر أطراف الشركة
إيليا: تحويل المقر الاجتماعي للشركة ليصبح من
آن فصاعداً، ببلدية قفيل، دائرةها ولاية وهران،
جزنة 307 قطعة رقم 32 يقع بالطابق الأرضي
نتيجة لهذا التغيير تم تعديل المادة (05) من
قانون الأساسي للشركة. ستودع نسختان من هذا
عقد بالمركز الوطني للسجل التجاري يوهران
للإعلان / المؤوثق
31.10.2024

الديوان العمومي للمحضرات القضائية لدى محكمة مستغانم
الاستاذة بليوشى زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط الابتعاث بالمراد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق ام .

طلب من السيد: الشرطة الوطنية للتسويق وتوزيع المواد
البترولية نفطال NAFTAL - شركة عمومية ذات
أسهم. العنوان: طريق الكثبان ص ب رقم 73 الشراقة
الجزائر العاصمة. ضد السيد: دنن عبد الله، العنوان:
حي الحادائق عين التوسيسي مستغانم. تتفقىد للأمر بالحجز
على عقار المورخ في 16/05/2023 رقم الترتيب
23/002323. بناءاً على شهر الأمر بالحجز بالمحافظة
الإدارية في 15/05/2023 ججم 03 رقم 71. بناءاً على
عدرهن رسمي صادر عن مكتب التوثيق والاستاذ ميمون
محمد الامين المورخ في 08/05/2017 والممهور
بالصيغة التنفيذية. تعن عن بيع عقار بالزاد العلني وذلك
جلسة 12/11/2024 على الساعة 14:00 بمحكمة
مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين:
قطعة ارض فلاحية مساحتها واحد هكتار واربعه أر
ثمانية وثلاثون سنتيمتر بها متر 01 آر 38 م.
قسم 08 مجموعة ملكية 158. السعر الافتتاحي: تم
تقديره بمبلغ 6.810.795.00 دج ستة ملايين وثمانمائة
وعشرة ألف وسبعيناً وخمسة وستون جزاري بعد
انقصان العصر

القضائية صحة 31.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكمة
ولهذه الأسباب

حكم المحكمة حل فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، إبتدائيا، حضوريًا. في الشكل: يقول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على المدعى عليه بعد الترجيع قرير توافق المولود متفرض سنة 1974 بمستغالم، لابيه قدور ولامه شرقية ارقية، مع تعيين والده المدعى بعد الترجيع قريرن قدور مقدما عليه رعايته وادارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه، مع الأمر بنشر مقطوقة هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على تنفقة المدعى. و تحمل المدعى المصارييف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية، والدعوى السابقة ، بما رسومهما القضائية المقدرة بتسعةمائة دينار جزائري (900 دج) ، و المصارييف الخبرة المنجزة، بدأ صدر الحكم وأوفص به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

31.10.2024

الديوان العمومي للمحضرات القضائية لدى محكمة مستغانم
الاستاذة بلوتشي زهرة
حي 100 مسكن عماره ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمه شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للدالة 748 من ق ام ١.
يطلب من السيد: زويش محمد بن عبد القادر. العنوان:
شارع العربي بن شريف الشيخ عين سيدى شريف
مستغانم، ضد قايد محمد بن رابح. العنوان : هي 296
مسكن ع ا رقم 03 مستغانم، تتفيدا اعتراف بدين توثيقي
الصادر عن مكتب التوثيق الاستاذ صالح محمد الموزري في
06/03/2019 فهرس رقم 019/079 و الممهور
بالصيغة التنفيذية. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك
لجلسة 12/11/2024 على الساعة 14:00 بمحكمة
مستغانم وذلك أيام قاضي البيوع العقارية. التعين : محل
تجاري يقع بالطابق الأرضي لعمارة ذات ملكية مشتركة
يتكون من : محل رئيسي ، مساحته الثاني عشرة مترا مربع
(12) كان بمستغانم، هي 296 مسكن تجديد عمارة
J رقم 12 ، والنسبة الالتفية 1000/06 من الأجزاء
المشتركة للفقطة رقم 12. السعر الافتتاحي: تم تقديره
بمبلغ 1.425.600,00 دج مليون وأربعمائة وخمسة
وعشرون ألف وستمائة دينار جزائري بعد إنفصال العشر

نحضره القضائية
31.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حل فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ،
حضوريا ، وفي أول درجة في الشكل : قبول إعادة السير في
الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: افراج الحكم الصادر عن
محكمة العالى بتاريخ 28/04/2024 تحت فهرس رقم
24/24، وإعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الحكم
تمام مجد المدouع بامانة ضبط المحكمة بتاريخ 16/05/2024
تحت رقم 322 ، والنتيجة الحكم متوجع الحجر على الداعي
عليه سالمي على ابن سعيد وبين لکحل الزهاء ، المولود بتاريخ
19/08/2019 ببلدية وادي رھيو، ولاية غليزان، مع الزام
المدعي بنشر الحكم الحالى في جريدة وطنية يومية للإعلام.
أمر بإطلاق الحاله المدنيه المتخصص بالتأشير بهذه الحكم على
شهادة ميلاد المذكور عليه وتعيين المدعي سالمي مبعد مقتدا
على ابنه المحجور عليه وتعيين المدعي سالمي على قصد رعايته والتتكلف
بضيوفه ، وتولي أموره المالية والإدارية عوضا عنه وتمثيله
 أمام الجهات القضائية، مع تحمل المدعي المصارييف القضائية.
بذا صدر الحكم وأفتصر به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة
بالتاريخ المذكور أعلاه وامضي أصل الحكم من طرف الرئيس
وأمين الضبط

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة تيارت
بلدية تيارت
قسم التنظيم والتنشيط
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الانتخابات والجمعيات
الرقم 37/2024
اعلان عن تعديل في القانون الأساسي
جمعية محلية
طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12
جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات ذات طابع ديني لا
سيما المادة 18. لقد تم يوم 16/10/2024 تعديل في
القانون الأساسي للجمعية المحلية
المسمة الجمعية الدينية لمسجد الإمام النووي ذات
طابع ديني.
الكتان مقرها هي الملعب الجديد بلدية تيارت
برئاسة السيد نوافاس نور الدين المولود بتاريخ
1970/10/31 تيارت
رئيس المجلس الشعبي البلدي
31.10.2024

51.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء: مستغانم

محكمة مستغانم

القسم التجاري / البحري

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

قضت المحكمة حال فصلها في القضايا التجارية علنها غيباً في
ول درجة : شكل : قبول الدعوى. موضوعا : إفراج الحكم قبل
لفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال بتاريخ
2021/10/31 رقم فهرس 21/04361 و اعتماد الخبرة
المودعة بامانة ضبط المحكمة بتاريخ 2023/05/08 رقم
نهرس 1145 منجزة من الخبرير مدرولي جمبل
المختص في المالية والبنوك، وبالنتيجة إزام المدعى عليها
لشركة ذات المسؤولية المحدودة موسطا بيطون ممثلة من قبل
مسيرها يدفعها المدعي بنيت الوطنية الجزائرية وكالة رقم 871
مستقامت ممثلا بمديره مبلغ الدين قيمة 49.720.902.94 دج
بسعة وأربعون مليون سبعمائة وعشرون ألف وستمائة و
ثلاث دج و أربعة و سبعون سنتيم - تحيل المدعي عليها
للمصاريف القضائية المقدرة بسبعين ألف دج 7.000,00 دج .
فض باقي الطلبات بعدم التأسيس القانوني. بما صدر الحكم
أفصح به جهارا بالجلسةطنية المنعقدة بتاريخ المذكور
علاه وأمضى الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس /أمين الضبط

31.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء: مستغانم
محكمة مستغانم
القسم التجاري / البحري
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حُكِّمت المحكمة حال فصلها في القضايا التجارية علنياً إبتدائياً
حضورياً اعتبارياً في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة، في الموضوع: إفراج الحكم الصادر قبل الفصل في
الموضوع عن محكمة الحال بتاريخ 2022/07/03 فهرس 2022/03455
والمصادقة على الخبرة المنجزة من الخبر
بلعمري عبد القادر المودعة بامانة ضبط المحكمة بتاريخ
2023/09/04 فهرس 2023/2965 وبالنتيجة إزام المدعى
عليه حقاني فنور بن يدفع للمدعي البنك الوطني الجزائري
وكالة 871 مستقتماً مثلاً في مديرية قيمة الدين والمقدار بمبلغ
57.446.504,54 دج سبعة وخمسون مليوناً واربعينماсяً وستة
واربعين ألف وخمسمائة واربعة دينار جزائري واربعة
وخمسون سنتيم تحيل المدعى عليه بالمصاريف القضائية
بما فيها الرسم القضائي المقدار بـ 3500 دج ثلاثة آلاف و
خمسمائة دينار جزائري. هذا صدر الحكم وأصبح عنه جهاراً
باتاريخ المنفور أعلاه وأمضينا أصله نحن الرئيس وأمضاه
معنا أمين الضبط.

A J-15 de la rencontre face à la Guinée Equatoriale

EN: 02 anciens sélectionnés à la relance ?

Par Rachid B.

A lors qu'un peu plus de deux semaines seulement nous séparent des rendez-vous fixés par la fenêtre internationale de la FIFA, de nouvelles têtes pourraient renforcer les rangs de l'EN à l'occasion de ces deux rencontres face à la Guinée Equatoriale, le 14 novembre puis le Libéria trois jours plus tard. Dans le cadre des 5ème et 6ème journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, le patron technique des Verts pourrait, d'ailleurs, faire appel à deux éléments qui brillent en France ces deux dernières saisons mais qui n'ont, depuis, pas vraiment eu leur chance en sélection. Le premier d'entre-eux affiche, ainsi, déjà 4 buts et une passe décisive en 10 matches de Ligue 2 disputés depuis l'entame de l'exercice en cours. Ancien du Stade de Reims ? Ilan Kebbal est, en effet, actuellement le joueur le plus en forme du Paris FC. Du moins, le plus en vue. Milieu offensif au frêle gabarit (1.69 m pour 60 kg) mais à la technique raffinée et à la vision de jeu panoramique, pouvant également évoluer comme second attaquant ou ailier

droit, Kebbal a atteint la maturité qui fait de lui, à 26 ans, un postulant de choix pour renforcer les rangs de la sélection et offrir à son patron technique une option supplémentaire pour ce qui a trait au dispositif offensif. Le natif de Marseille brille dans la continuité de sa saison dernière, où il avait planté 6 buts et délivré 11 passes décisives en 37 matches de L2, rasant de peu l'accession parmi l'élite française. Avec un total intéressant de 16 banderilles plantées et 19 offrandes en 80 rencontres disputées sous le maillot parisien, Kebbal semble même avoir définitivement digéré sa difficile adaptation à Reims où il avait pourtant pris part à la majorité des matches du club en L1 lors de la saison 21-22, brillant d'entrée de jeu avant de s'éteindre au fil des journées pour, finalement, être transféré en fin d'exercice. Sélectionné par Djamel Belmadi pour la double confrontation face au Niger, en octobre 2021 (6-1, 0-4) dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, le milieu de terrain n'avait, pour rappel, pas été utilisé en Vert, se contentant de suivre le festival offensif des coéquipiers de Riyad Mahrez du banc de touche. De nouveau en vue

en France, Ilan Kebbal pourrait constituer la belle surprise de la prochaine liste de Vladimir Petkovic, tout comme son compatriote Hamed Abdelli pourrait réintégrer un groupe qu'il a fréquenté sans pour autant y imposer. Le début de saison du numéro 10 du SCO Angers est pourtant intéressant à plus d'un titre. A 24 ans, le milieu de terrain s'est installé dans le onze angevin, l'a conduit à une accession sans grande difficulté en fin de saison dernière et multiplie les belles prestations depuis la fin août. Avec trois buts inscrits et une activité offensive sans cesse louée par les spécialistes, Abdelli met tout le monde d'accord sur la nécessité d'obtenir, enfin, une véritable chance de démontrer son immense talent et sa maturité dans l'entrejeu sous le maillot vert de l'EN. Seul Algérien capitaine d'une équipe de Ligue 1 en France, l'ancien Havrais vient, d'ailleurs, de boucler en septembre une année sans être rappelé en sélection, ce qui ne correspond pas vraiment à son attitude en club et à tout ce qu'il pourrait apporter à la formation de Petkovic, qui ne compte pourtant pas dans ses rangs des éléments de son profil.

CAN-2025 (U17)

Les Verts bouclent leur avant dernier stage de préparation à Sidi Moussa

La sélection nationale des moins de 17 ans (U17) a clôturé son avant-dernier stage de préparation par un match d'application face aux U19 du MC Alger, qui s'est terminé sur le score de (1-1), au Centre technique national (CTN), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Cette rencontre a permis au staff technique d'évaluer le niveau de préparation de l'équipe et de se concentrer sur les as-

pects à perfectionner avant les échéances à venir, selon la même source. Après ce match, les joueurs bénéficieront de quelques jours de repos. Ils reprendront l'entraînement le 4 novembre prochain, en prévision de leur participation au Tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) U17, prévu du 9 au 24 novembre 2024. La sélection algérienne (U17) affrontera son homologue tunisienne, le 11 novem-

bre prochain, en ouverture du tournoi UNAF avant de croiser le fer avec l'Egypte, le 14 novembre, puis la Libye le 17 et terminer face au Maroc, le 23 du même mois. Pour rappel, la compétition se déroulera sous la forme d'un mini-championnat, le premier et le deuxième se qualifient à la phase finale de la CAN 2025 qui se déroulera dans un pays qui sera désigné prochainement par la CAF.

Première édition «Treg Djanet»

Plus de 80 participants nationaux et étrangers

La première édition de la course à distance maximale dans les pistes désertiques "Treg Djanet" a débuté lundi avec la participation de 83 coureurs dont 78 étrangers, a-t-on appris des organisateurs. Organisée sous le patronage du ministère de la Jeunesse et des Sports par la Fédération algérienne de sport et travail (FAST) et la direction locale du secteur, cette manifestation sportive regroupe, durant cinq jours (28 octobre/1er novembre), ces participants issus de 11 pays (Algérie, Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal), selon la même source. La course se déroule en cinq étapes et les coureurs devront parcourir près de 40 km par jour pour une distance globale de 222 km, a-t-on expliqué. Toutes les conditions requises sont réunies pour assurer le bon déroulement et la réussite de cette compétition, a affirmé le DJS, Ouamane Fodil. Selon des déclarations recueillies par l'APS auprès des participants étrangers, ces derniers sont convaincus que cette course est une "expérience inoubliable" pour



eux, et leur permet de découvrir le paysage magnifique de cette région saharienne. Ils ont, par ailleurs, saisi cette occasion pour saluer l'hospitalité des habitants locaux. De son côté, le président de la FAST, Abdelkrim Chouchaoui, a souligné que le rendez-vous sportif "Treg Djanet", a pour objectif de promouvoir la destination Algérie, favoriser l'échange culturel et

faire connaître les potentialités touristiques que recèle cette wilaya de l'extrême Sud-est du pays. Cet événement international, qu'a abrité la wilaya de Timimoun pendant deux ans de suite, contribuera également à attirer les médias qui sont appelés à contribuer au renforcement de la place de Djanet parmi les destinations touristiques privilégiées, a-t-il conclu.



**8ème journée de la Saudi Pro League
Mahrez auteur du plus beau but**

Riad Mahrez a reçu la distinction du plus beau but de la huitième journée de la Saudi Pro League de football, a indiqué la Ligue saoudienne. Sociétaire de l'équipe d'Al-Ahli, Mahrez (94 sélections, 31 buts) s'est en effet vu attribuer le prix du plus beau but de la huitième journée qu'il a marqué face à Al-Okhdoor (1-1). Sa frappe depuis les abords de la surface, et terminant sa course dans la lucarne droite du portier adverse, avait à juste titre crevé les écrans. Avec 51% des voix, l'ailier international algérien devance le Français N'Golo Kanté (49%), buteur pour Al-Ittihad contre Al-Riyadh, et qu'il retrouvera jeudi prochain dans le cadre de la prochaine journée. Le troisième candidat Abdallah Al-Anazi (Al-Fateh) n'a obtenu que 2798 voix. En marquant ce but, Mahrez a débloqué son compteur en championnat cette saison et renforcera forcément sa confiance, surtout en cette période de mou où il est régulièrement la cible des détracteurs.

Amical

2ème défaite des Algériennes face au Nigeria

La sélection algérienne féminine de football, s'est inclinée (4-1) face à son homologue du Nigeria, en match amical disputé mardi au stade Mobolaji Johnson Arena à Lagos. C'est la 2e défaite des Algériennes face aux «Super Falcons» du Nigeria, dans le cadre de la préparation des deux sélections pour la CAN 2024 (reportée à 2025). Les Nigérianes ont remporté le premier match disputé samedi au Remo Stars Sports Stadium à Ikenne sur le score de 2 buts à 0. En prévision de cette double confrontation amicale, le sélectionneur national Farid Benstiti avait fait appel à 22 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local. L'EN a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier.

USM Khencela

Litim lourdement sanctionné

La commission de discipline de la LFP a sanctionné lourdement le gardien de l'USM Khencela, Oussama Litim. Litim a écopé, en effet, de six matches de suspension dont trois avec sursis. Également sanctionné financièrement (50000 DA), l'ancien portier du Doyen a payé cash son comportement condamnable lors du match USMK - MCA (0-1) où il a fait un geste obscène envers le public », note le communiqué de la Ligue. Fort heureusement, il a déjà purgé deux matches; l'entraîneur de l'USMK s'est passé, en effet, de ses services lors des déplacements à Chlef et à Tizi-Ouzou. Litim devra aussi briller par son absence (forcé) ce samedi à l'occasion de la réception du NC Magra. Son retour dans les buts de l'USMK devra intervenir dès la huitième journée de la Ligue 1 Mobilis en match en déplacement à Alger face au Paradou AC.

مكتب الاستاذة فخر جليل امال
محضرة قاضية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعازينيات رقم 111 مطلع القمر وهران
الهاتف: 041.82.71.32
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر

مكتب الأستاذ بن محروس عبد العزيز
الكاٌن بوهران ، 14 نهج العربي التبسي
تعديل قوانين الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسمى رياتوكس

مقرها الاجتماعي : وهران 75 شارع النقيب حمري
السجل التجاري رقم : 11 ب 0112395 - 31/00 -
بموجب عقد تنازل مكتب الأستاذ الموقع أسلفه بتاريخ
28/10/2024، في طور التسجيل، تقرر ما يلي :
رفع رأسمالها الاجتماعي: الذي يقدر حالياً بـ
1.000.000.00 دج بمبلغ قدره
349.000.000.00 دج ليصبح يقدر بـ
350.000.000.00 دج مع إحداث (349.000)
حصة اجتماعية جديدة بقيمة إسمية 1000.00 دج
للواحدة، تمت هذه الزيادة في رأس المال الشركة
بإدماج الحساب الجاري للشركة إلى غاية
01/01/2024. وذلك حسب الشهادة المسلمة من
قبل الأستاذ بن باديس سفيان محافظ الحسابات
وخبر قضائي في 12/09/2024. ستودع نسختان
من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني
للسجل التجاري لولاية وهران.
للإعلان الموثق
31.10.2024

مكتب التسويق الأستاذ بختاوي سعيد
حج طرابلس زاوية شارع ضيف الله جيلالي رقم 02 - وهران -
الهاتف: 04-85-33-041 / 18-85-33-041
الفاكس: 96-80-33-041 / 14-85-33-041
اعلان

طلب السيد /بلقاضى أحمد ولد محمد وقضى عن الناس ، تحرير
ننشر الشروط ببيع بالزاد العلنى للحقوق العقارية لولاته
المحجور عليها السيدة /قضى عن الناس بنت عبد السلام و
مختار بن ونان فلفة ، بموجب أمر صادر من مكتب الرئيس رقم
الترتيب 4594/2024 من مجلس قضاء وهان محكمة فلاوسن
قسم شؤون الأسرة بتاريخ 28/10/2024 والتي تتمثل في :
الحقوق العقارية المقدارة بنسبة 336/112 جزء في الشياع من
إمكانية مخصصة للسكن كانتة ببليدة السانية دائرة السانية ولاية
وهان قطعة رقم 01/20B تجزئية سى رضوان 01 قسم 01
مجموعه الملكية 1151 هي عبارة عن مسكن فردى يتكون
من طابق ارضي و طابق علوى اول جاء وصفها كما يلى:
الطابق الأرضى: يحتوى قاعة استقبال، قاعة للاكل، غرفه،
مطبخ، حمام ومرحاض، بيت للغسيل و ساحة امامية وساحة
خلفية. الطابق العلوي الاول: يحتوى على قاعة جلوس، غرفه،
مطبخ، مرحاض وسطح سهل الالوچ. والكل المشيد على مساحة
تقربها بمانة واحد وثلاثون مترا مربع وتسعون بيمتر مربع
131.90 م² وهي محددة كمالين: من الشمال: شارع- من
الشرق: قطعة رقم 19. من الجنوب: بيت الأستاذ بختاوي سعيد موئى
الغرب: شارع. وسيتم البيع بمكتب الأستاذ بختاوي سعيد موئى
بوهان يوم الأربعاء 13 نوفمبر 2024 على المساحة العاشرة.
للإعلان / المؤذق
31.10.2024

مكتب الاستاذة فضيحة جليل امال
محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاة وهران
09 تعاونيات رقم 111 مطلع الفجر وهران
الهاتف: 041.82.71.32

مقرر تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر
طبقاً لنص المادة 412 فقرة 04 من ق ام ١
عن الأستاذة فخیر جلیل أمال محضرة قضائية لدى
ختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتباً بالعنوان
منكور أعلاه الموقعة أدناه. بطلب من السيد عزيز
برحمن. العنوان : هي مصطفى بن بولعيد الحمدية
عصکر و الجاعل موطنہ المختار بمكتب مستشارته
قانونية الأستاذة قاسمي كريمة الكائن بـ 29 شارع
دوراس وهران. بناءاً على المواد من 406 الى 416 و
612 ، 412 فقرة 04 من ق ام ١ وبناءاً على الأمر
النشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ
2024/10/1 تحت رقم 4349/24. يلغى عن طريق
نشر السيد صباحي أحمد. العنوان: هي العقيد لطفي
12 سكن ENPI رقم 41 وهران نسخة عن القرار
 الصادر عن مجلس قضاء وهران الغرفة الجزائية بتاريخ
2024/07/1 المفهرس تحت رقم 08575 24 ملف رقم
23/0311- والممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ
.2024/09/2

المحضرة القضائية
31.10.2024

مكتب الأستاذة فخرخ جليل أمال
محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاة وهران
09 تعازينات رقم 111 مطلع الفجر وهران
الهاتف: 041.82.71.32
محضر تكليف المحظوظ في قضايا طلاق النساء
طبقاً لنص المادة 412 فقرة 04 من ق. ا.م
مستشاره فخرخ جليل أمال محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس
هران الكائن مكتبه بالغونز المذكور أعلاه المسؤولية ائمه، بطلب
من الشركة ذات المسؤولية المحدودة روبار كابوسون SARL
Reper Edifice
تعاونية العقارية حركات امجد رقم 06 طابق 03 وهران، بناء على الحكم
عن محكمة فالوسن مسيرة هادف قادة الغونز، حين
مواءد 612 ، و 613، فقرة 04 من ق. ا.م . بناء على الحكم
تم التقاديم تحت رقم 21/05701 بتاريخ 11/15/2021 في المقهوس
قم 21/07320 والجدول تحت رقم 24/24. بناء على الأمر بالنشر الصادر
في التقاضي تحت رقم 362 مرسى على المحظوظ في قضايا طلاق النساء
بعد رئوس محكمة فالوسن بتاريخ 10/17/2020 تحت رقم
24. كلانا عن طريق النشر السيد: شركة ذات المسؤولية
الجزائرية ميلانيوم مسيرة بورلان زين العابدين
العنوان: 733 سكن عماره رقم 06 عماره 01 ايسسو
يدفعه صندوق المحضرة القضائية مقابل وصل عن الأداء:
شكوك بقيمة 81.305.247,00 دج. تعويض عن الأضرار بقيمة
1,000,00 دج. مصاريف المحضرة القضائية. الحق التنسبي:
1.1.718,1 دج قيمة المحاضر 8,550,00 دج. المجموع المطالب
84.031.901,5 دج اربعه وثمانين مليون واحد وثلاثين
1 يوماً للنفاذ تسرى من تاريخ تبليغه هذا المحضر و إلا نفذ
برا بكافة الطرق القانونية

مكتب الأستاذة فريخر جليل أمال
محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعاوينات رقم 111 مطلع الفجر وهران
الهاتف: 041.82.71.32
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر

طبقاً لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.إ.م
نحن الأستاذة خبیر جيل أمال محضرة قضائية لدى اختصاص
مجلس قضاء وهران الكائن مكتباً بالعنوان المذكور أعلاه
الموقعة أدناه، بطلب من السيد عزيبي عبد الرحمن. العنوان:
هي مصطفى بن بولعيد العجمي عسکر والجائع موظفه
المختار بمكتب مستشارته القانونية الأستاذة فاسمي كريمة
الكائن بـ 29 شارع الأوراس وهران. بناءاً على المواد 612 ،
و 613، فقرة 04 من ق.إ.م بناءاً على القرار الصادر عن
مجلس قضاء وهران الغرفة الجنائية المتخصص بالمفهوس تحت
رقم 04/85755 مرفق رقم 23/03114 والمهور بالصيغة
التنفيذية بتاريخ 09/02/2024. بناءاً على الأمر بالنشر الصادر
عن السيد رئيس محكمة فلاؤسن بتاريخ 2024/10/17 تحت
رقم 24/43439. كلها عن طريق النشر السيد: صابري أحمد.
العنوان: حي العيدلي طفي 120 مسكن ENPI رقم 41 وهران.
دفعه صندوق المحضر القضائي مقابل وصل على الأداء:
بلغ نتيجة كافة الأضرار التي لحقت به بقيمة
10,000,000,00 دج. مصاريف المحضر القضائي: الحق
الناتسيبي : 272,000,00 دج + قيمة المحاضر :
8,550,00 دج. المجموع المطلوب به : 10,280,550,00 دج
عشرة ملايين ومائتان وثمانون ألف وخمسة وخمسون ديناراً
جزائرياً. وبنهاده يأن له مهلة 15 يوماً للوفاء سريعاً من تاريخ
تبليغه هذا المحضر وإلا نفذ عليه جبراً بكافة الطرق القانونية.
المحضر القضائي

مكتب الأستاذة فحيخر جليل أمال
محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعاونيات رقم 111 مطلع الفجر وهران
الهاتف: 041.82.71.32

محضر تبليغ سند تقديرية عن طريق النشر
طبقاً لنص المادة 412 فقرة 04 من ق. ا.م
نحن الأستاذة فحيخر جليل أمال محضرة قضائية لدى
اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبتنا بالعنوان
المذكور أعلاه الموقعة أدناه، بطلب من السيد الشركة ذات
المسؤولية المحدودة روبار ادفيسور SARL Reper
Edification ممثلة بمسيرها مداخ قادة، العنوان: حي
جمال الدين التعاونية العقارية حرّكات أهدى رقم 06 طابق
03 وهران، بناءاً على المواد من 406 إلى 416 و 612
فقرة 04 من ق. ا.م. 1. بناءاً على الأمر بالنشر
 الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاموسن بتاريخ
2024/10/17 تحت رقم 24/4366. بلغاً عن طريق
النشر السيد: الشركة ذات المسؤولية المحدودة الجزائرية
ميانيوم ممثلة بمسيرها بورنان زين العابدين الكريم.
العنوان: حي 733 مسكن محل رقم 06 عمارة 01
أيسطرو وهران. نسخة عن الحكم الصادر عن محكمة
فلاموسن قسم الجنح بتاريخ 11/15/2021 المفهرس تحت
رقم 07320 21 والمجدول تحت رقم 21/05701
والممهور بالصيغة التنفيذية تحت رقم 362/24.
المحضرة القضائية
31.10.2024.

Location Appartement

Loue appartement
neuf **F2** Standing dans
la nouvelle cité 712 à
Chorfa à Chlef

Contactez le :
0541/66/53/51

Non sérieux s'abstenir



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h45 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Noël à Notting Hill
 16h00 Un Noël so British
 17h30 Star Academy, la quotidienne
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 19h55 Météo
 20h00 JT 20h
 20h45 Super Loto
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Master Crimes
 22h15 Master Crimes
 23h15 Master Crimes
 00h30 Les experts
 01h20 Les experts
 02h20 Programmes de la nuit

06h33 Absent
 06h59 En aparté
 07h30 Platane
 08h07 La boîte à questions
 08h13 May December
 10h08 The Great Escaper
 11h42 Jamel Comedy Club
 12h14 La boîte à questions
 12h24 En aparté
 12h59 Clique
 13h31 Paris Has Fallen
 14h14 Paris Has Fallen
 15h00 Faut voir ! L'hebdo cinéma
 15h40 Iris et les hommes
 17h16 La Tresse
 19h13 La boîte à questions
 19h21 Clique
 19h57 En aparté
 20h34 En aparté
 21h09 S.O.S. Fantômes : La menace de glace
 23h03 Wonka
 00h27 Paris Has Fallen
 01h13 Le cercle séries
 02h00 Soudain seuls

08h35 M6 Boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
 18h35 Le juste prix
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 Le meilleur pâtissier
 22h10 Le meilleur pâtissier
 23h15 Le meilleur pâtissier : qui réintégrera la tente ?
 00h20 Les incroyables talents sont éternels
 00h55 Les incroyables talents de la musique
 01h35 Les incroyables talents de la musique
 02h15 Les incroyables talents de la musique
 02h45 Programmes de la nuit

09h25 Les amours au temps de la guerre froide
 10h55 Transylvanie, un bestiaire fantastique
 11h50 Animaux, l'art d'être parent : Toute une éducation !
 12h40 Les maîtres des abeilles
 13h35 Le chien des Baskerville
 15h05 Le volcan de La Palma : la vie après l'éruption
 15h50 Okavango : Le fleuve des rêves
 16h35 Kenya : la terre des contrastes
 17h20 Invitation au voyage
 18h05 Invitation au voyage
 18h55 Les caprices de notre intestin
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 20h55 Meurtres à Sandhamn
 22h25 Murina
 01h25 En guerre(s) pour l'Algérie
 02h20 En guerre(s) pour l'Algérie

TÉLÉVISION **15**

Votre soirée**21h10**

MASTER CRIMES



Louise Arbus est appelée sur la scène du crime lors d'un escape game. La tête d'une victime est retrouvée sur un corps de cire habillé en mariée. Cette nouvelle affaire lui donne l'occasion d'étudier avec ses élèves la phrénologie. Science qui consiste à étudier le caractère d'un individu, d'après la forme de son crâne. La tête de la victime a été plastinée. Les traces d'un véhicule dans les bois et un mégot de cigarette constituent pour l'instant les maigres indices dans cette enquête complexe. La victime est identifiée en la personne d'Elise Prévost...

21h10

LES MURS DU SOUVENIR



Alors qu'elle est en pleine procédure de divorce au Palais de justice, la capitaine de police Clara Merisi est prévenue qu'à l'occasion d'une rénovation, une momie - en uniforme SS - a été découverte emmurée dans un vieil immeuble de Colmar. Avec son adjoint Guillaume Barot, elle prend aussitôt contact avec François Gilbert, historien et anthropologue judiciaire, pour l'accompagner dans son enquête. Celui-ci est formel : l'homme a été assassiné il y a plus de 70 ans et c'est un « malgré-nous », un Alsacien enrôlé de force dans l'armée allemande.

21h11

S.O.S. FANTÔMES : LA MENACE DE GLACE



La famille Spengler revient là où tout a commencé, l'emblématique caserne de pompiers de New York, pour faire équipe avec les chasseurs de fantômes qui ont mis au point un laboratoire de recherche top secret pour faire passer la chasse aux fantômes à la vitesse supérieure. Mais lorsque la découverte d'un ancien artefact libère une force maléfique, les anciens et les nouveaux S.O.S. Fantômes doivent unir leurs forces pour protéger leur demeure et sauver le monde d'une seconde ère glaciaire.
Acteur: Paul Rudd (Gary Grooberson), Carrie Coon (Callie Spengler).



Ghaza

MSF indignée par les meurtres de son personnel dans le nord

L'organisation Médecins Sans Frontières (MSF) a exprimé son indignation par les meurtres répétés de son personnel commis par l'armée sioniste à Ghaza, et appelé à un arrêt immédiat des attaques contre le personnel médical, les travailleurs humanitaires et les civils. L'ONG a indiqué, dans un communiqué publié lundi, que les forces sionistes "ont tué Hassan Suboh dans la nuit du 24 octobre après qu'une frappe aérienne a touché la maison de son proche, où il séjournait à Khan Younis, dans le nord de Ghaza". Selon le ministère de la Santé, cette attaque a touché plusieurs maisons et tué 38 personnes, dont 14 enfants et quatre membres de la famille de Hasan. Cette attaque intervient "seulement deux semaines après l'assassinat de notre collègue Nasser Hamdi Abdellatif Al Shalfouh, le 10 octobre, qui a été blessé par des éclats d'obus suite aux attaques incessantes sionistes à Jabalia, dans le nord de Ghaza. Huit membres de MSF ont été tués à Ghaza depuis le début de la guerre", selon l'ONG. MSF a exprimé son indignation et dénoncé ces meurtres "avec la plus grande fermeté" et s'est dit "révolté" par le fait qu'en plus d'un an de guerre, l'entité sioniste continue d'agir en toute impunité. Les attaques directes répétées de l'entité sioniste, qui ne font aucune distinction entre les objectifs militaires et les civils, "doivent faire l'objet d'une enquête indépendante". La guerre de l'entité sioniste contre la population de Ghaza et son mépris total pour la vie des civils "doivent cesser immédiatement", a conclu l'ONG.

Soudan

Plus de 14 millions de personnes déplacées

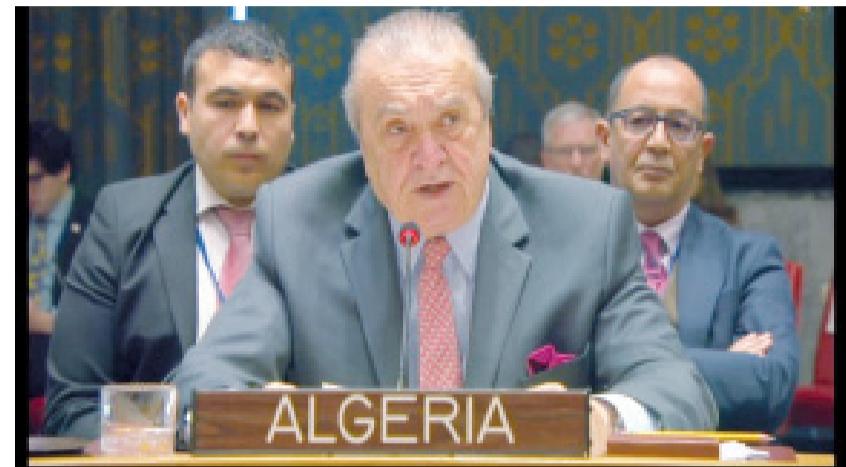


La directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) Amy Pope, a déclaré, ce mardi, que plus de 14 millions de personnes avaient fui leur foyer au Soudan, en raison du conflit opposant l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) depuis la mi-avril 2023. «Les 11 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, les 3,1 millions sont celles qui ont traversé les frontières. Cela représente donc en réalité plus de 14 millions de personnes qui se sont déplacées actuellement», a souligné la directrice générale de l'OIM. Mme Pope a ajouté que quelque 200 000 personnes avaient fui depuis le mois de septembre dernier. Elle a précisé que le chiffre total comprenait certaines personnes qui avaient été déplacées avant le début du conflit en avril 2023.

Pour lancer un véritable processus de paix au Moyen-Orient

Bendjama exhorte la communauté internationale à travailler ensemble

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a exhorté mardi la communauté internationale à "travailler ensemble" pour lancer un "vrai processus de paix qui mette fin à l'occupation des terres arabes", condition sine qua non à "une paix juste et durable au Moyen-Orient". "La source de la souffrance du peuple palestinien n'est pas seulement une crise humanitaire. C'est une crise politique, enracinée dans des décennies d'occupation et d'oppression remontant à la Nakba", a-t-il déclaré, lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, y compris en Palestine, soulignant que "le véritable problème au Moyen-Orient est l'occupation". Selon l'ambassadeur Bendjama, "ce n'est qu'en s'attaquant à cette cause fondamentale que nous pourrons espérer une paix juste et durable au Moyen-Orient". "Travaillons ensemble pour imposer un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel à Ghaza et au Liban, et pour lancer un véritable processus de paix qui mette fin à l'occupation des terres arabes", a-t-il plaidé devant les membres du Conseil de sécurité. Dénonçant "la violence croissante" à laquelle fait face la Palestine depuis plus d'un an, le représentant de l'Algérie auprès des Nations unies a affirmé que l'échec de la communauté internationale à défendre les droits inaliénables des Palestiniens a "aggravé cette tragédie". L'agression sioniste "brutale s'intensifie de jour en jour, se propageant au Liban, en Syrie et au-delà, ce qui constitue une menace réelle pour la stabilité régionale, ainsi que pour la paix et la sécurité internatio-



nales", a-t-il averti, regrettant l'effondrement "sous nos yeux" du cadre établi après la seconde Guerre mondiale, incapable de résister à un occupant sioniste "protégé de toute responsabilité et bénéficiant d'une impunité totale". "Aujourd'hui, nous vivons dans un monde où la force l'emporte sur le droit", a-t-il déploré. Qualifiant la situation au nord de Ghaza de "plus que catastrophique", le diplomate a fait remarquer que la destruction de l'enclave palestinienne "n'est pas motivée par des objectifs militaires, mais plutôt par une politique visant à déplacer de force les Palestiniens de leurs maisons". Le système de santé au nord de Ghaza "est au bord de l'effondrement", a-t-il affirmé, soulignant que, dans le sud de Ghaza, les conditions ne sont "pas meilleures". Il a soutenu, à ce titre, que "la situation se détériore rapidement alors que l'occupant utilise la famine contre les civils, en particulier les enfants, en les privant de nourriture essentielle". Il en veut pour preuve les "plus de 200 000 camions d'aide humanitaire empêchés d'entrer à Ghaza, au cours de l'année dernière". "C'est le vrai visage" de l'occupant sioniste qui traite les Palestiniens "comme des moins qu'humains", a-t-il ajouté. Dans ce contexte, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a "condamné fermement" la décision de l'entité sioniste de bloquer les activités de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), rappelant que cette agence onusienne "opère sous un mandat de l'Assemblée générale des Nations unies, ce qui justifie notre défense et notre soutien collectifs". L'ambassadeur a mis l'accent, à ce propos, sur l'importance de cette agence pour des milliers de Palestiniens, dénonçant les "attaques incessantes" des forces sionistes contre le personnel de l'UNRWA et qui ont déjà fait 231 morts en plus des 190 locaux bombardés. "L'UNRWA est irremplaçable, elle est indispensable. Elle doit continuer à servir de bouée de sauvetage aux réfugiés palestiniens jusqu'à ce qu'une solution politique juste soit trouvée, établissant un Etat palestinien indépendant", a-t-il encore plaidé.

UNRWA en Palestine

Colère internationale après la décision de l'entité sioniste

Les réactions internationales condamnant et désapprouvant le vote du parlement de l'entité sioniste, lundi, d'une loi interdisant les activités de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) en Palestine, s'enchaînaient mardi, qualifiant cette décision de provocatrice, de scandaleuse et d'énorme mépris du droit international. Dans un communiqué, la présidence palestinienne a exprimé son mécontentement et rejet catégorique de cette décision, la qualifiant de contraire au droit international et d'énorme défiance à l'encontre de la communauté internationale. "Nous rejetons et condamnons cette décision, en soulignant qu'elle enfreint le droit international et défie les résolutions de légitimité internationale des Nations unies", a indiqué le porte-parole officiel de la présidence palestinienne Nabil Abu Rudeineh. Le responsable palestinien a ajouté que

cette décision visait à "éliminer la question des réfugiés et leurs droits au retour et à l'indemnisation", et qu'elle était dirigée "non seulement contre les réfugiés, mais aussi contre les Nations Unies et la communauté internationale" qui a créé l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). De son côté, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a déclaré que la décision de l'entité sioniste "n'a d'autre objectif que celui de liquider la question des réfugiés palestiniens". Dans un communiqué repris mardi par des médias, l'organisation a, en outre, souligné que cette "décision est une violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations unies et de ses résolutions pertinentes". Mettant en garde contre les répercussions de cette décision sur le rôle de l'UNRWA dans la fourniture de services de base aux ré-

fugiés, l'OCI a appelé la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité de l'ONU, "à assumer ses responsabilités en ce qui concerne la protection de l'UNRWA et son rôle essentiel dans la fourniture de services de base à des millions de réfugiés et la garantie de leurs droits". Pour sa part, le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou Al-Gheith, a fermement condamné ladite loi, la qualifiant de "précedent dangereux" au niveau international qui doit être sévèrement condamné. "Cette décision équivaut à un jugement confisquant l'avenir de millions de Palestiniens et représente le dernier épisode d'un plan continu de l'entité sioniste depuis des années, visant à éliminer le rôle de l'Agence, à tenter de détruire sa réputation internationale et à tarir ses sources de financement", a souligné Abou Al-Gheith, dans un communiqué de presse repris par l'agence de presse palestinienne Wafa.